



# Exploitation des rapports d'activité harmonisés

des CAMSP de la région Grand Est

*Données 2018*



*Étude produite à la demande de l'ARS Grand Est  
par le CREA Grand Est  
et réalisée par Marjorie Hoenen, chargée d'études,  
sous la direction de Thibault Marmont*

*Rapport final - Août 2020*



## Sommaire

Partie A - Présentation générale des CAMSP du Grand Est .....	4
1. Localisation des CAMSP dans la région Grand Est .....	4
2. Plages d'ouverture.....	5
- Jours d'ouverture .....	5
- Heures d'ouverture .....	5
- Réponse téléphonique directe .....	6
- Permanence téléphonique .....	7
- Continuité de la réponse.....	7
Partie B - Activité de l'année 2018.....	8
1. Activité pour l'ensemble des enfants de la file active.....	8
- File active et mobilité.....	8
- Mobilité d'accompagnement.....	9
- Rendez-vous programmés dans l'année .....	9
- Synthèses effectuées dans l'année .....	10
2. Interventions des professionnels auprès des enfants.....	10
- Interventions réalisées au CAMSP.....	10
- Interventions réalisées hors du CAMSP ou site du CAMSP.....	11
- Interventions réalisées par au moins un médecin .....	11
3. Prévention, concertation et formation .....	12
- Interventions réalisées hors file active et hors du CAMSP.....	12
- Concertation et formation .....	13
Partie C – Enfants présents au 31 décembre 2018 .....	14
1. Modalités d'accompagnement des enfants présents.....	14
- Modalité d'accompagnement .....	14
- Fréquence des interventions pour les enfants en suivi thérapeutique.....	14
2. Caractéristiques des enfants présents au 31 décembre.....	15
- Pyramide des âges au 31 décembre 2018 .....	15
- Terme de naissance.....	15
- Âge à l'entrée au CAMSP .....	16
- Domiciliation et temps de trajet.....	16
- Situation par rapport au handicap et aux mesures de protection .....	17
3. Description des enfants présents en suivi thérapeutique au 31/12 .....	18
- Déficience principale.....	18
- Diagnostic des enfants en suivi thérapeutique selon les catégories cliniques CIM10 .....	20
- Facteurs et conditions d'environnement (plusieurs réponses possibles) .....	22
- Mode de garde principal des enfants de moins de 3 ans .....	23
- Mode de garde principal des enfants de 3 ans et plus .....	24
- Mode de scolarisation des enfants de 3 à 6 ans .....	25

<b>Partie D - Procédure d'accueil des enfants de la file active .....</b>	<b>26</b>
1. <b>Origine des enfants entrés au CAMSP en 2018 .....</b>	<b>26</b>
- Acteurs ayant adressé les enfants entrés en CAMSP en 2018 .....	26
2. <b>Délai d'accueil au CAMSP.....</b>	<b>27</b>
- Indicateurs d'attente au 31 décembre 2018 .....	27
<b>Partie E – Parcours des enfants sortis en 2018.....</b>	<b>28</b>
1. <b>Âge à la sortie et durée de prise en charge .....</b>	<b>28</b>
- Âge à la sortie .....	28
- Durée de prise en charge des enfants sortis en 2018.....	29
2. <b>Motif de sortie et parcours envisagé .....</b>	<b>29</b>
- Motif de sortie .....	29
- Parcours envisagé après le CAMSP .....	30
3. <b>Fluidité à la sortie du CAMSP .....</b>	<b>31</b>
- Enfant en attente de sortie.....	31
<b>Partie F – Ressources humaines .....</b>	<b>32</b>
1. <b>Ressources humaines internes .....</b>	<b>32</b>
- Nombre d'ETP du compte administratif par métier.....	32
- Taux d'ETP non pourvus (région Grand Est).....	34
2. <b>Partenariat .....</b>	<b>35</b>
- Etat des partenariats mis en œuvre par les CAMSP.....	35
<b>Partie G – Evolution entre 2017/2018 .....</b>	<b>36</b>
1. <b>Enfants de la file active .....</b>	<b>36</b>
- Nombre moyen d'enfants de la file active par CAMSP .....	36
- Enfants de la file active vus pour la 1 <sup>ère</sup> fois.....	36
- Enfants de la file active ayant bénéficié uniquement de contact .....	37
- Taux d'absentéisme .....	37
- Origine des enfants de la file active .....	37
- Durée de prise en charge .....	37
- Parcours envisagé.....	37
2. <b>Enfants présents au 31 décembre .....</b>	<b>38</b>
- Enfants présents avec un dossier MDPH ouvert.....	38
- Enfants présents bénéficiant d'une mesure de protection.....	38
- Enfants présents en attente d'une place dans une autre structure .....	38
- Enfants en suivi thérapeutique au 31 décembre .....	39
- Enfants en suivi thérapeutique au 31 décembre : déficience principale et pathologies principales (CIM 10).....	39
3. <b>Enfants sortis au cours de l'année .....</b>	<b>39</b>
- Fin de prise en charge concertée .....	39

## Partie A - Présentation générale des CAMSP du Grand Est

La région Grand Est compte au 31 décembre 2018 un total de 24 CAMSP (sites principaux). Chacune de ces structures a renseigné un rapport d'activité harmonisé (RAH). Le taux de réponse est de 100 %.

### 1. Localisation des CAMSP dans la région Grand Est



Département	Site principal	Autre site	Total
Ardennes	1	3	4
Aube	1	0	1
Marne	2	0	2
Haute-Marne	1	2	3
Meurthe-et-Moselle	4	0	4
Meuse	2	1	3
Moselle	3	1	4
Vosges	1	4	5
Bas-Rhin	5	2	7
Haut-Rhin	4	1	5
<b>Grand Est</b>	<b>24</b>	<b>14</b>	<b>38</b>

La quasi-totalité des départements du Grand Est compte plusieurs sites d'implantation d'un CAMSP. Ces structures tentent de s'inscrire dans une logique de proximité (Cf - Domiciliation et temps de trajet page 16).

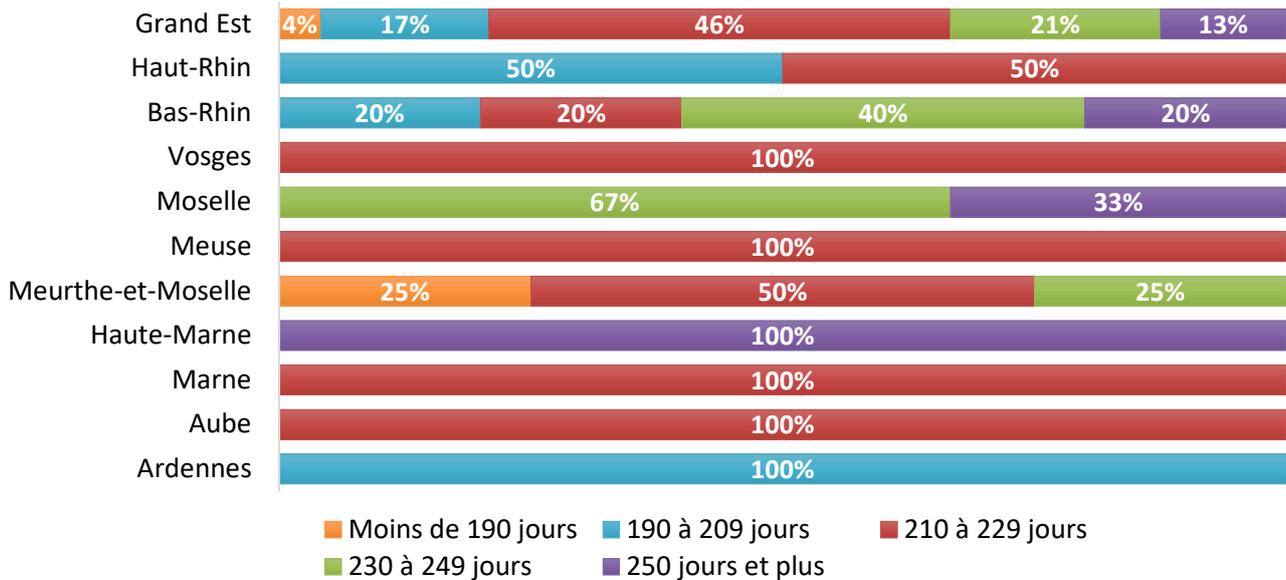
## 2. Plages d'ouverture

### - Jours d'ouverture

En moyenne, les CAMSP de la région sont ouverts 228 jours par an (sites principaux), avec un minimum de 185 jours (en Meurthe-et-Moselle) et un maximum de 339 jours (en Moselle). La majorité des CAMSP (16 sur 24, soit 67 %) sont ouverts entre 210 et 249 jours.

À noter que dans les antennes, les jours d'ouverture varient entre 34 jours et 247 jours.

Répartition des CAMSP selon le nombre annuel de jours d'ouverture du site principal et le département

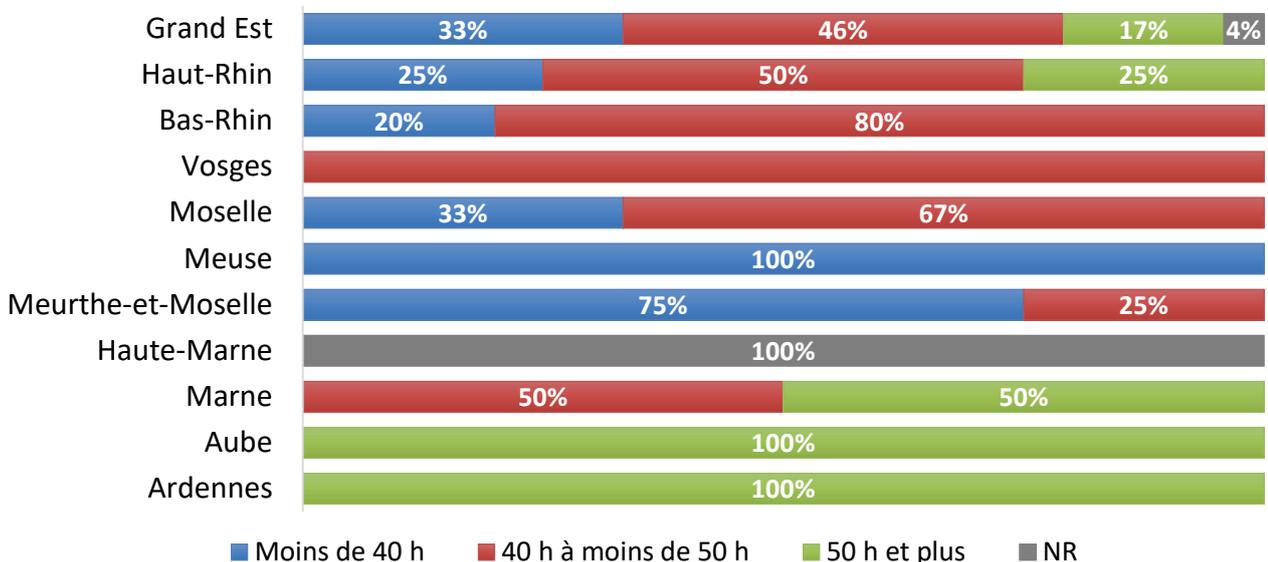


### - Heures d'ouverture

Les centres ouvrent leurs portes 42,2 heures par semaine en moyenne. Cette valeur varie entre 35 heures dans un CAMSP en Meuse et un en Meurthe-et-Moselle, à 52 heures dans un CAMSP de la Marne. Les moyennes varient entre 37,2 à 50 heures selon les départements. À noter que dans les antennes, le nombre d'heures d'ouverture par semaine ordinaire varie entre 2 heures et 50 heures.

La grande majorité des CAMSP (67 %) sont ouverts au moins 40 heures par semaine.

Répartition des CAMSP selon le nombre d'heures d'ouverture hebdomadaire du site principal



En 2018, 92 % des CAMSP sont ouverts avant 9 heures, l'ouverture est assurée à hauteur d'une moyenne d'environ 3 heures et demie dans la région.

Concernant l'accueil après 18 heures, 42 % des CAMSP de la région le proposent. A noter que dans les départements de la Meurthe-et-Moselle et de la Meuse aucun CAMSP ne propose un accueil après 18 heures.

Seuls 17 % des CAMSP assurent un accueil le samedi, il s'agit de structures situées dans le Bas-Rhin et dans la Marne.

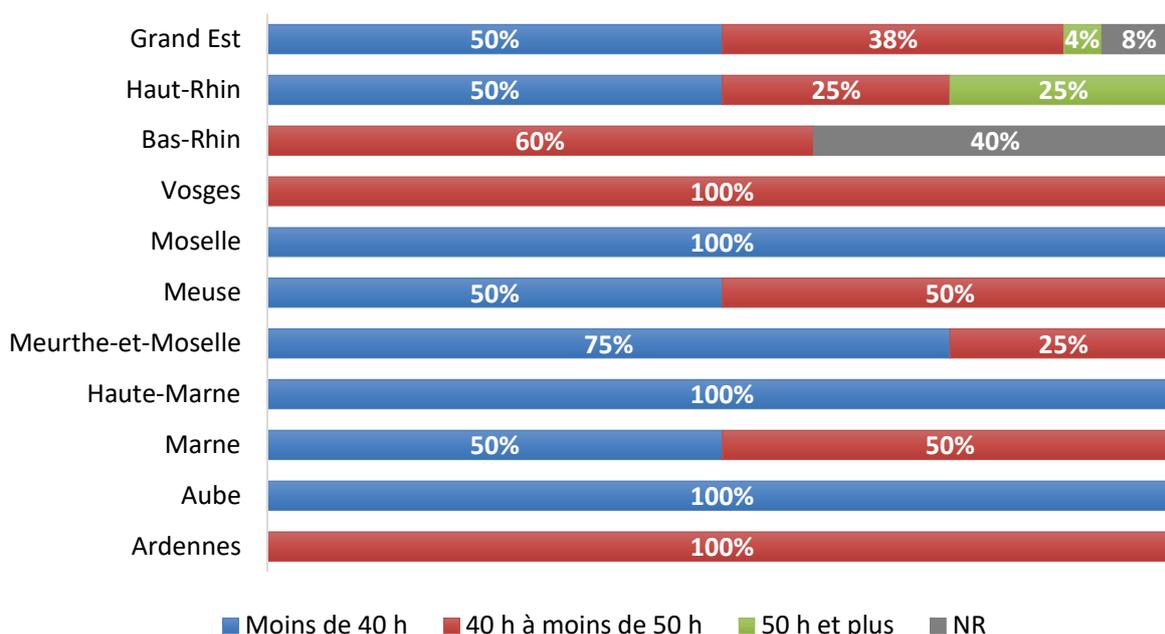
Amplitudes d'ouverture habituelle au public	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne	Meurthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Vosges	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Grand Est
<b>Sites principaux – Amplitude d'ouverture habituelle du public (en moyenne d'heures)</b>											
Heures d'ouverture par semaine ordinaire	50	50	49,9	-	37,9	37,2	41,4	40	42,6	42,1	<b>42,2</b>
Dont nombre d'heures d'ouverture avant 9h / semaine	5	5	3,9	-	3,1	2,4	3	0,5	4	4,4	<b>3,6</b>
Dont nombre d'heures d'ouverture après 18 / semaine	2,0	4,0	1,4	-	0,0	0,0	0,7	1,0	0,5	0,5	<b>0,7</b>
Dont nombre d'heures d'ouverture le samedi / semaine	0,0	0,0	2,3	-	0,0	0,0	0,0	-	1,1	0,0	<b>0,4</b>

#### - Réponse téléphonique directe

L'amplitude hebdomadaire de réponse directe au téléphone, en moyenne de 37,4 heures, est inférieure à l'amplitude d'ouverture au public. Cette valeur atteint 54 heures dans un CAMSP du Haut-Rhin.

Dans le Grand Est, la moitié des CAMSP propose une réponse téléphonique directe de moins de 40 heures.

Répartition des CAMSP selon le nombre d'heures hebdomadaire de réponse directe au téléphone



### - Permanence téléphonique

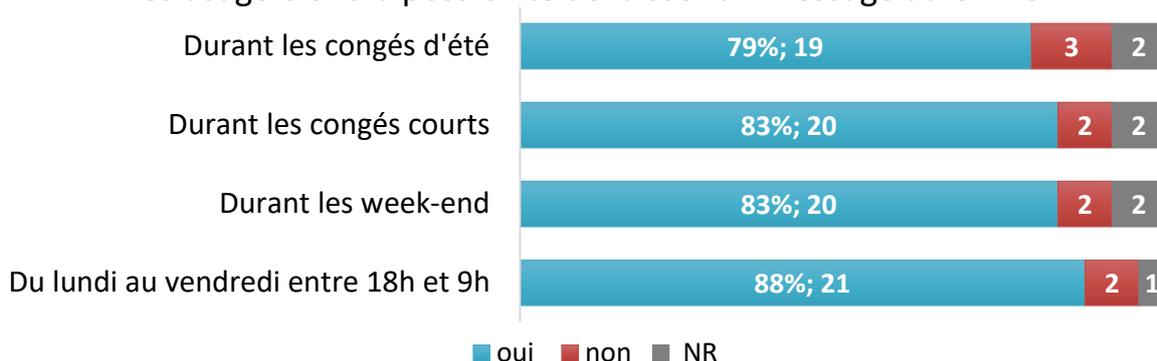
En 2018, la permanence téléphonique est assurée 36,3 heures par semaine en moyenne dans les CAMSP. Les moyennes varient entre 29,6 à 41,4 heures selon les territoires. Avant 9 heures, la permanence téléphonique est assurée à hauteur d'une moyenne hebdomadaire de 4,9 heures et demie dans la région.

Seuls des CAMSP des Vosges, du Bas-Rhin et du Haut-Rhin assurent un accueil téléphonique après 18 heures en semaine. A noter qu'un seul CAMSP du Haut-Rhin assure un accueil téléphonique le samedi.

	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne	Meurthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Vosges	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Grand Est
Du lundi au vendredi de 9h à 18h	35	37,3	38,5	-	35,6	36,3	35,1	40	41,4	29,6	<b>36,3</b>
Du lundi au vendredi avant 9h	5	-	1,9	-	3,1	2,4	2,2	0,5	<b>12,2</b>	3,8	<b>4,9</b>
Du lundi au vendredi après 18h	0	-	0	-	0	0	0	0,5	0,3	0,3	<b>0,2</b>
Le samedi	0	-	0	-	0	0	0	0	0	1,3	<b>0,3</b>

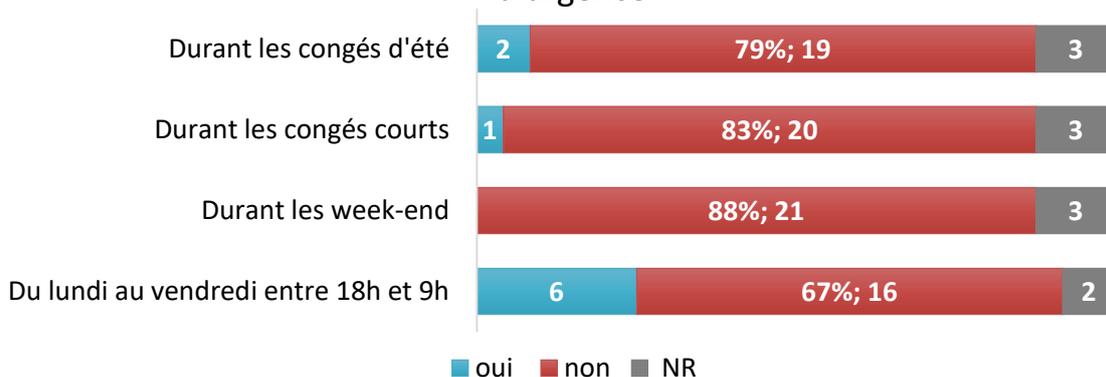
### - Continuité de la réponse

Les usagers ont la possibilité de laisser un message au CAMSP



Globalement, la possibilité de laisser un message (enregistreur, mail ou SMS) en dehors des plages de réponse directe est assez développée. En revanche, peu nombreuses sont les structures qui ont la capacité de gérer une situation urgente.

Le CAMSP a la capacité de répondre à une situation d'urgence



## Partie B - Activité de l'année 2018

### 1. Activité pour l'ensemble des enfants de la file active

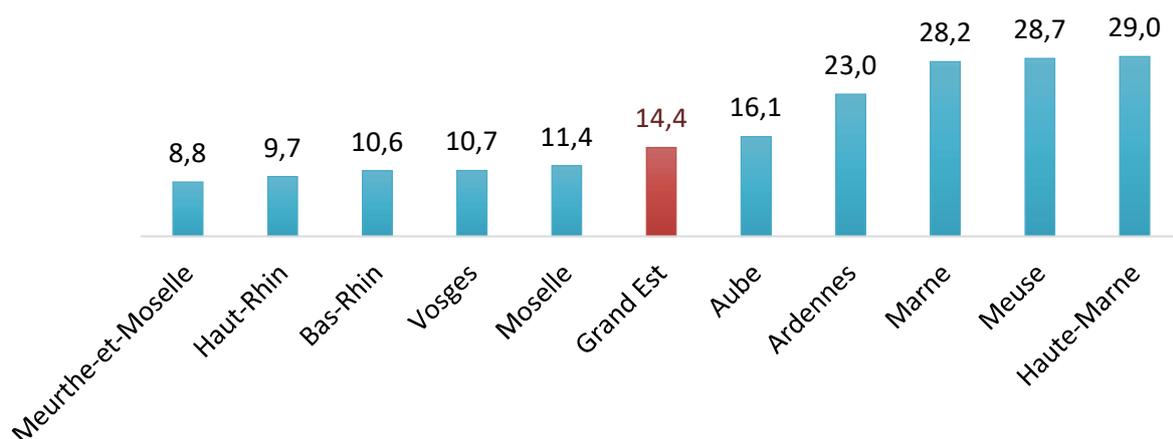
#### - File active et mobilité

	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne	Meurthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Vosges	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Grand Est
<b>Nombre total d'enfants de la file active</b>	505	410	1 335	373	506	415	926	279	930	603	6 282
<i>dont vus pour la 1ère fois</i>	203	136	333	134	224	176	296	160	406	174	2242
<i>% de la file active</i>	40%	33%	25%	36%	44%	42%	32%	57%	44%	29%	36%
<i>dont nombre total d'enfants sortis dans l'année</i>	186	102	324	158	248	118	405	152	343	230	2266
<i>% de la file active</i>	37%	25%	24%	42%	49%	28%	44%	54%	37%	38%	36%
<i>dont sortis après bilan ou diagnostic</i>	96	31	12	19	151	39	101	75	198	147	869
<i>% de la file active</i>	19%	8%	1%	5%	30%	9%	11%	27%	21%	24%	14%
<i>dont sortis après un suivi thérapeutique</i>	90	71	183	85	95	79	199	50	146	167	1165
<i>% de la file active</i>	18%	17%	14%	23%	19%	19%	21%	18%	16%	28%	19%

Les effectifs de file active varient fortement selon le territoire : de 279 dans les Vosges à 1 335 dans la Marne. Le Bas-Rhin (930) et la Moselle (926) sont les deux autres départements avec des effectifs relativement importants. Au total, 6 282 jeunes ont été accueillis dans un CAMSP au cours de l'année 2018, soit en moyenne 262 enfants par CAMSP.

Cela dit, rapportés au nombre de jeunes âgés de moins de 7 ans<sup>1</sup>, les effectifs de file active renvoient des taux qui dessinent une tendance différente. Ainsi, en Meurthe-et-Moselle et en Haute-Marne sur 1000 enfants de moins de 7 ans, respectivement 9 et 29 ont été vus par un CAMSP. Plus généralement, les départements de l'ante-région Champagne-Ardenne affichent les taux les plus élevés du Grand Est.

#### Taux de jeunes vus pour 1000 enfants de moins de 7 ans



<sup>1</sup> Source : INSEE – Population au 1<sup>er</sup> janvier 2016.

- Mobilité d'accompagnement

	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne	Meurthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Vosges	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Grand Est
Nb d'enfants ayant bénéficié uniquement de contacts	63	114	719	73	69	25	142	42	278	200	<b>1725</b>
<i>en % de la file active</i>	12%	28%	54%	20%	14%	6%	15%	15%	30%	33%	27%
Nb d'enfants ayant bénéficié d'un bilan pluridisciplinaire	-	120	171	84	413	205	531	125	526	195	<b>2370</b>
<i>en % de la file active</i>	-	29%	13%	23%	82%	49%	57%	45%	57%	32%	41%
Nb d'enfants ayant bénéficié d'un suivi thérapeutique	320	228	544	224	223	220	624	127	513	279	<b>3302</b>
<i>en % de la file active</i>	63%	56%	41%	60%	44%	53%	67%	46%	55%	46%	53%
Nb d'enfants ayant eu une prise en charge complémentaires non rétribuée CAMSP	35	72	46	2	152	19	0	-	380	0	<b>706</b>
<i>en % de la file active</i>	7%	18%	3%	1%	30%	5%	0%	-	41%	0%	14%

Les modalités d'accompagnement proposées par les CAMSP varient sensiblement selon le territoire. En effet, 27 % des jeunes accompagnés par un CAMSP du Grand Est en 2018 ont bénéficié uniquement de contacts, cette part varie entre 6 % dans la Meuse à 54 % dans la Marne. D'autre part, 41 % de l'ensemble des jeunes des différentes files actives ont bénéficié d'un bilan pluridisciplinaire, cette proportion varie entre 13 % dans la Marne à 82 % en Meurthe-et-Moselle. Par ailleurs, plus de la moitié des jeunes ont bénéficié d'un suivi thérapeutique (53 %) sur l'ensemble de la région : ce sont 60 % ou plus des enfants vus dans les CAMSP de Haute-Marne, des Ardennes et de Moselle.

À noter que dans le Bas-Rhin, 41 % des enfants de la file active ont eu une prise en charge complémentaire non rétribuée par le CAMSP, hors consultation médicale au titre du R314.122-124 du CASF<sup>2</sup>.

- Rendez-vous programmés dans l'année

	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne	Meurthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Vosges	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Grand Est
Nb de RDV programmés	11 163	5 457	20 976	10 351	10 772	6 479	22 872	6 158	29 961	16 260	<b>140 449</b>
<i>Moyenne par enfant de la file active</i>	22	13	16	28	21	16	25	22	32	27	22
Nb de RDV non réalisés	2 282	967	4 248	2 089	1 830	908	3 537	1 029	2 586	1 925	<b>21 401</b>
<i>Taux d'absentéisme<sup>3</sup></i>	20%	18%	20%	20%	17%	14%	15%	17%	9%	12%	15%

En 2018, les CAMSP de la région Grand Est ont réalisé, en moyenne, 22 interventions par enfant de la file active : cette moyenne varie de 13 dans l'Aube à 32 dans le Bas-Rhin. Le taux d'absentéisme s'élève à 15 %. À noter que le phénomène d'absentéisme tente d'être limité par certains CAMSP. L'annulation des rendez-vous est génératrice d'un important travail de réorganisation. L'annulation au dernier moment représente un facteur explicatif important du taux de rendez-vous non honorés.

<sup>2</sup> Site Légifrance :

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do?idArticle=LEGIARTI000006906960&cidTexte=LEGITEXT000006074069&dateTexte=20051220>

<sup>3</sup> Calcul du taux d'absentéisme :  $\frac{\text{Nombre de rendez-vous non réalisés}}{\text{Nombre de rendez-vous programmés}} * 100$

- Synthèses effectuées dans l'année

	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne	Meurthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Vosges	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Grand Est
Nb de synthèses effectuées	529	316	780	865	367	163	654	468	597	547	<b>5 286</b>
<i>Moyenne par enfant de la file active ayant bénéficié d'un bilan pluridisciplinaire ou d'un suivi thérapeutique</i>	1,2	1,1	1,3	2,9	0,8	0,4	0,8	2,0	0,9	1,4	<b>1,2</b>

Le niveau de réalisation des synthèses est différent d'un territoire à l'autre : le nombre moyen de synthèses réalisées par enfant ayant bénéficié d'un bilan pluridisciplinaire ou d'un suivi thérapeutique varie de 0,4 en Meuse à 2,9 en Haute-Marne.

## 2. Interventions des professionnels auprès des enfants

- Interventions réalisées au CAMSP

	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne	Meurthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Vosges	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Grand Est
Nb d'intervention <u>collectives</u> réalisées avec l'enfant, par <u>un seul pro</u>	251	-	1522	116	57	141	129	0	25	478	<b>2 719</b>
<i>Moyenne par enfant de la file active ayant bénéficié d'un bilan pluridisciplinaire ou d'un suivi thérapeutique</i>	0,6		2,5	0,4	0,1	0,4	0,2	0,0	0,0	1,2	<b>0,6</b>
Nb d'intervention <u>collectives</u> réalisées avec l'enfant, par <u>pl. pros</u>	2 145	87	449	394	420	1536	1122	154	6123	1192	<b>13 622</b>
<i>Moyenne par enfant de la file active ayant bénéficié d'un bilan pluridisciplinaire ou d'un suivi thérapeutique</i>	4,9	0,3	0,7	1,3	1,0	3,9	1,4	0,6	<b>9,4</b>	3,0	<b>3,0</b>
Nb d'intervention <u>individuelles</u> réalisées avec l'enfant, par <u>un seul pro</u>	5 919	3 955	12 459	5 793	6 501	3 935	12 031	3 786	16 981	9 187	<b>80 547</b>
<i>Moyenne par enfant de la file active ayant bénéficié d'un bilan pluridisciplinaire ou d'un suivi thérapeutique</i>	13,4	13,4	20,2	19,3	14,9	10,1	15,3	16,0	26,0	22,8	<b>17,7</b>
Nb d'intervention <u>individuelles</u> réalisées avec l'enfant, par <u>pl. pros</u>	10	-	1 641	401	842	125	936	1 189	876	829	<b>6 849</b>
<i>Moyenne par enfant de la file active ayant bénéficié d'un bilan pluridisciplinaire ou d'un suivi thérapeutique</i>	0,0		2,7	1,3	1,9	0,3	1,2	<b>5,0</b>	1,3	2,1	<b>1,6</b>

Pour ce qui est des interventions réalisées au sein du CAMSP, la modalité la plus fréquente est très nettement l'intervention individuelle réalisée par un seul professionnel : 80 547 interventions de ce genre ont été réalisées au cours de l'année 2018, pour l'ensemble des jeunes de la file active ayant bénéficié d'un bilan pluridisciplinaire ou d'un suivi thérapeutique. Pour chacune des personnes accompagnées, cela représente en moyenne, presque 18 interventions dans l'année. Les autres modalités d'intervention sont minoritaires : elles sont pratiquées, en moyenne, 3 fois ou moins par enfant et par an.

À noter que dans le Bas-Rhin, en moyenne, les enfants ont eu près de 9 interventions collectives réalisées par plusieurs professionnels et dans les Vosges, en moyenne, les enfants ont eu 5 interventions individuelles réalisées avec l'enfant, par plusieurs professionnels.

- Interventions réalisées hors du CAMSP ou site du CAMSP

Les interventions réalisées hors du CAMSP sont également peu fréquentes : en moyenne, 2 interventions ont été réalisées par enfant. Cette moyenne par enfant atteint toutefois presque 15 interventions dans le Haut-Rhin.

	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne	Meurthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Vosges	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Grand Est
<b>Nb total d'intervention hors CAMSP</b>	<b>3</b>	<b>448</b>	<b>173</b>	<b>442</b>	<b>812</b>	<b>131</b>	<b>246</b>	<b>1</b>	<b>861</b>	<b>5 898</b>	<b>9 015</b>
dont réalisées à domicile	0	43	41	108	438	76	175	0	96	1613	<b>2590</b>
dont réalisées à l'école hors ESS	2	10	9	2	347	41	46	0	182	1184	<b>1823</b>
dont réalisées dans les structures petites enfance	1	4	37	41	27	4	13	0	240	859	<b>1226</b>
dont réalisées dans d'autres lieux	0	391	86	291	0	10	12	1	343	2242	<b>3376</b>
<i>Moyenne par enfant de la file active ayant bénéficié d'un bilan pluridisciplinaire ou d'un suivi thérapeutique</i>	0,0	1,5	0,3	1,5	1,9	0,3	0,3	0,004	1,3	<b>14,6</b>	<b>2,0</b>

- Interventions réalisées par au moins un médecin

Le nombre d'interventions réalisées par au moins un médecin se situe dans les mêmes ordres de grandeur : en moyenne 1,6 par enfant lorsqu'il s'agit d'intervention réalisée par un médecin seul.

	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne	Meurthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Vosges	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Grand Est
Nb d'intervention réalisées par le <u>médecin seul</u>	536	468	859	542	685	176	1207	288	1837	725	7323
<i>Moyenne par enfant de la file active ayant bénéficié d'un bilan pluridisciplinaire ou d'un suivi thérapeutique</i>	1,2	1,6	1,4	1,8	1,6	0,5	1,5	1,2	2,8	1,8	<b>1,6</b>
Nb d'intervention réalisées par pl. pros <u>dont un médecin</u>	20	-	929	38	161	215	1125	126	378	346	3338
<i>Moyenne par enfant de la file active ayant bénéficié d'un bilan pluridisciplinaire ou d'un suivi thérapeutique</i>	0,05	-	2,5	0,13	0,4	0,6	1,4	0,5	0,6	0,9	<b>0,8</b>

### 3. Prévention, concertation et formation

#### - Interventions réalisées hors file active et hors du CAMSP

En 2018, les CAMSP de la région Grand Est sont intervenus en moyenne 22 fois dans une maternité, et à 19 reprises dans d'autres lieux, pour une action de prévention. Les pratiques sont cependant très variées selon les territoires : concernant les interventions au sein des maternités, le nombre d'actions varie de 0 (dans des CAMSP de 7 départements) à 234 (Haut-Rhin) ; pour les autres lieux d'interventions, la valeur varie de 0 à 271. Le CAMSP des Ardennes présente ici des résultats significativement différents du reste des CAMSP du Grand Est.

	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne	Meurthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Vosges	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Grand Est
Nb d'intervention de prévention hors file active, hors CAMSP réalisées en maternité ( <i>Moyenne</i> )	0	0	81	58	0	1	0	15	6	117	<b>22</b>
<i>Mini</i>	0	0	81	58	0	0	0	15	0	0	<b>0</b>
<i>Maxi</i>	0	0	81	58	0	2	0	15	25	234	<b>234</b>
Nb d'intervention de prévention hors file active, hors CAMSP réalisées dans d'autres lieux ( <i>Moyenne</i> )	271	2	9	9	1	0	5	1	13	7	<b>19</b>
<i>Mini</i>	271	2	9	9	0	0	1	1	0	0	<b>0</b>
<i>Maxi</i>	271	2	9	9	2	0	13	1	51	22	<b>271</b>

- Concertation et formation

Les résultats portant sur la concertation (interne et externe) et sur la formation sont différents selon les territoires :

- Réunions internes : les résultats très différents (de 2 à 698 au cours de l'année 2018) laissent apparaître des réalités organisationnelles différentes, mais également très probablement des pratiques de décompte très variables selon les acteurs ;
- Formations : le constat est le même que précédemment (de 16 à 378 au cours de l'année 2018) ;
- Réunions externes : en moyenne, les professionnels des CAMSP ont assuré 91 réunions ou rendez-vous à l'extérieur au cours de l'année 2018 ;
- Intervention en colloques, journées d'étude : cette pratique est relativement peu développée au sein des CAMSP et plus fréquemment déclarée en Haute-Marne.

	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne	Meurthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Vosges	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Grand Est
Nb de réunions internes par an ( <i>Moyenne</i> )	122	225	353	236	39	48	49	172	122	127	<b>124</b>
<i>Mini</i>	122	225	7	236	28	42	5	172	34	2	<b>2</b>
<i>Maxi</i>	122	225	698	236	53	54	91	172	377	318	<b>698</b>
Nb de jours consacrés à la formation par an ( <i>Moyenne</i> )	-	73	81	94	37	46	68	75	110	45	<b>68</b>
<i>Mini</i>	-	73	24	94	16	19	20	75	25	17	<b>16</b>
<i>Maxi</i>	-	73	138	94	70	72	152	75	378	70	<b>378</b>
Nb de réunions externes par an ( <i>Moyenne</i> )	60	104	148	86	61	66	44	117	115	111	<b>91</b>
<i>Mini</i>	60	104	62	86	16	23	26	117	55	11	<b>11</b>
<i>Maxi</i>	60	104	233	86	109	108	67	117	222	288	<b>288</b>
dont nb d'ESS ( <i>Moyenne</i> )	35	60	126	11	45	60	31	75	38	68	<b>51</b>
Nb d'intervention en colloque, journées d'études ( <i>Moyenne</i> )	0	1	10	46	5	14	3	0	7	0	<b>7</b>
<i>Mini</i>	0	1	10	46	2	10	1	0	1	0	<b>0</b>
<i>Maxi</i>	0	1	10	46	8	17	5	0	15	1	<b>46</b>

## Partie C – Enfants présents au 31 décembre 2018

### 1. Modalités d'accompagnement des enfants présents

#### - Modalité d'accompagnement

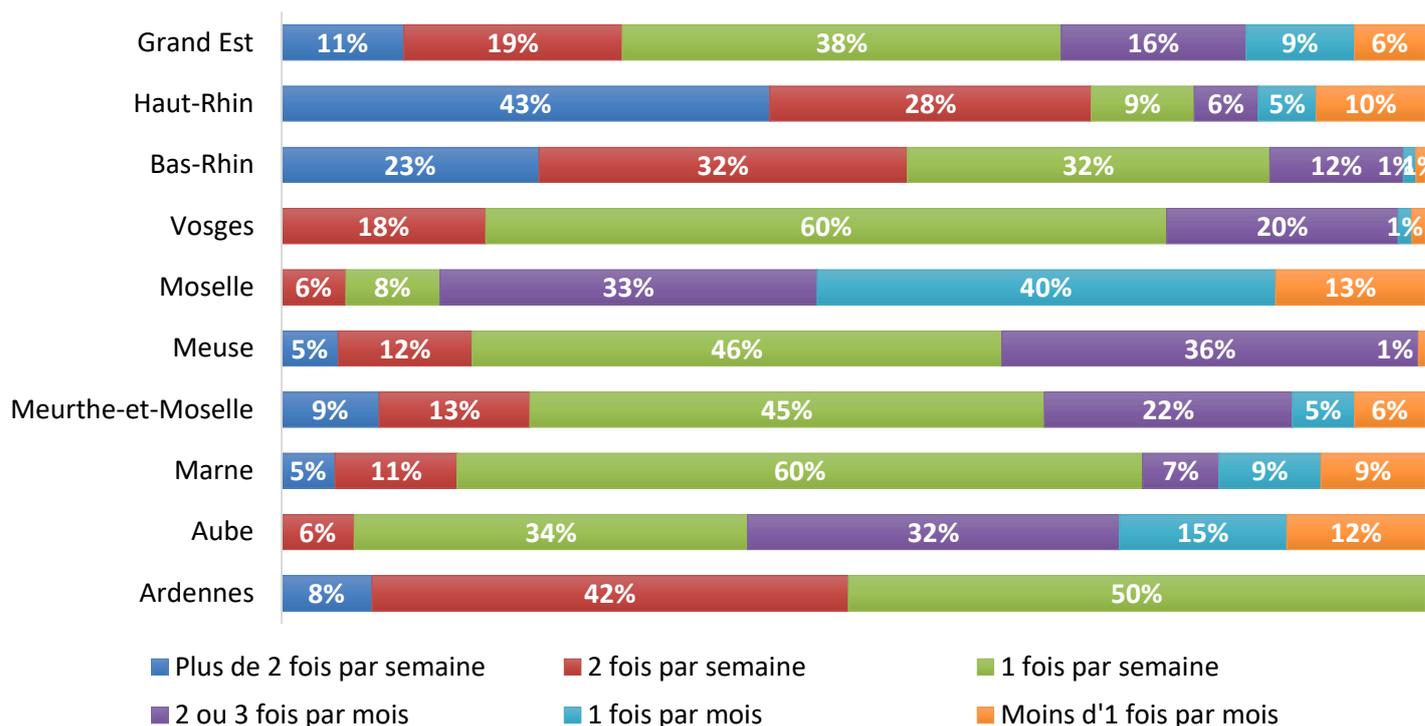
Les modalités d'accompagnement proposées par les CAMSP varient sensiblement selon le territoire. Au 31 décembre 2018, 20 % des jeunes présents dans les différentes structures bénéficiaient d'un bilan pluridisciplinaire, cette proportion varie de moins de 5 % dans les Ardennes et dans la Marne, à 47 % et 48 % en Moselle et Meurthe-et-Moselle.

Par ailleurs, la moitié des jeunes bénéficiait d'un suivi thérapeutique (53 %) au 31 décembre sur l'ensemble de la région : cette proportion s'élève à 69 % dans les CAMSP de Moselle contre seulement 36 % dans la Marne.

	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne	Meurthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Vosges	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Grand Est
<b>Nombre d'enfants présents au 31 décembre</b>	<b>370</b>	<b>308</b>	<b>1247</b>	<b>263</b>	<b>255</b>	<b>282</b>	<b>521</b>	<b>127</b>	<b>577</b>	<b>316</b>	<b>4266</b>
<i>dont nb d'enfants en contact ponctuel</i>	94	90	747	59	24	30	80	13	99	58	<b>1294</b>
<i>% / effectif au 31/12</i>	25%	29%	60%	22%	9%	11%	15%	10%	17%	22%	<b>31%</b>
<i>dont nb d'enfants en bilan pluridisciplinaire</i>	0	61	47	34	102	124	243	30	125	80	<b>846</b>
<i>% / effectif au 31/12</i>	0%	20%	4%	13%	48%	44%	47%	24%	22%	25%	<b>20%</b>
<i>dont nb d'enfants en suivi thérapeutique</i>	228	157	449	145	129	162	359	84	360	178	<b>2251</b>
<i>% / effectif au 31/12</i>	62%	51%	36%	55%	51%	57%	69%	66%	62%	56%	<b>53%</b>

#### - Fréquence des interventions pour les enfants en suivi thérapeutique

La fréquence des interventions est indiquée pour 2014 enfants en suivi thérapeutique au 31 décembre 2018 (soit pour 89 % de l'ensemble des enfants en suivi thérapeutique). Parmi ces enfants, la fréquence des interventions programmées est variable : alors qu'elles sont programmées au moins une fois par semaine dans la grande majorité des départements, elles ne le sont à cette fréquence que dans 14 % des cas en Moselle.

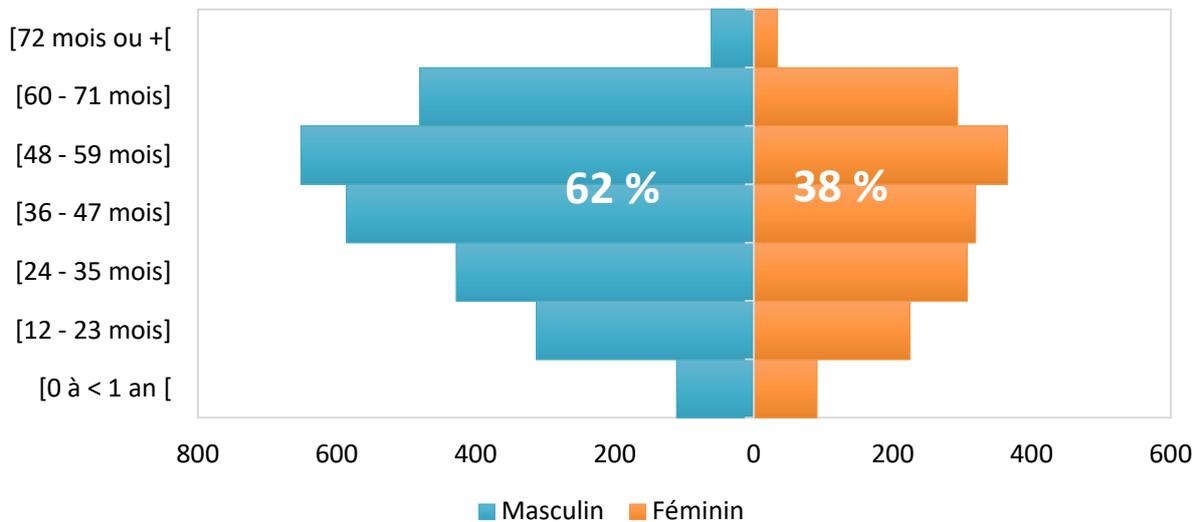


## 2. Caractéristiques des enfants présents au 31 décembre

### - Pyramide des âges au 31 décembre 2018

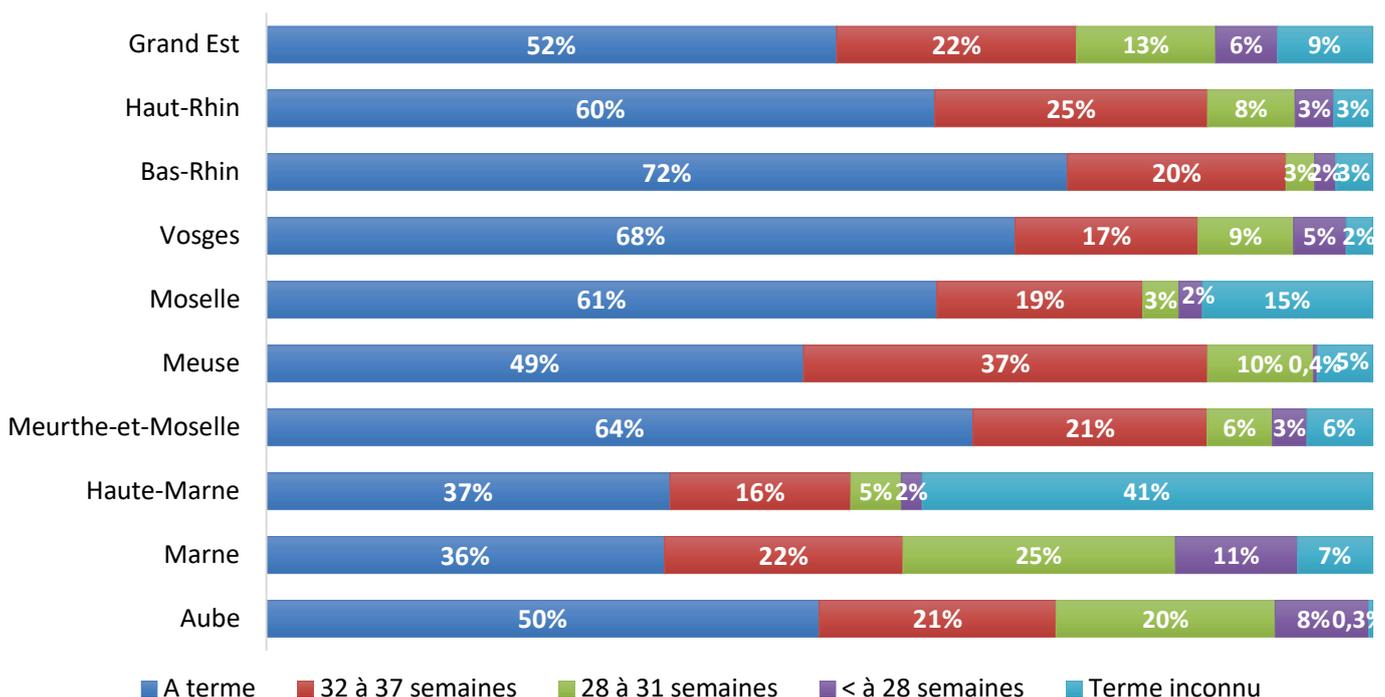
Au 31 décembre 2018, la majorité des enfants pris en charge par les CAMSP de la région sont des garçons (62 %). L'âge moyen, selon les structures, varie de 28 mois (dans un CAMSP du Haut-Rhin) à 58 mois (dans un CAMSP de la Meuse). La tranche d'âges la plus représentée est celle des enfants de 48-59 mois, soit les 4-5 ans révolus.

À noter qu'une prise en charge a débuté avant la naissance de l'enfant.

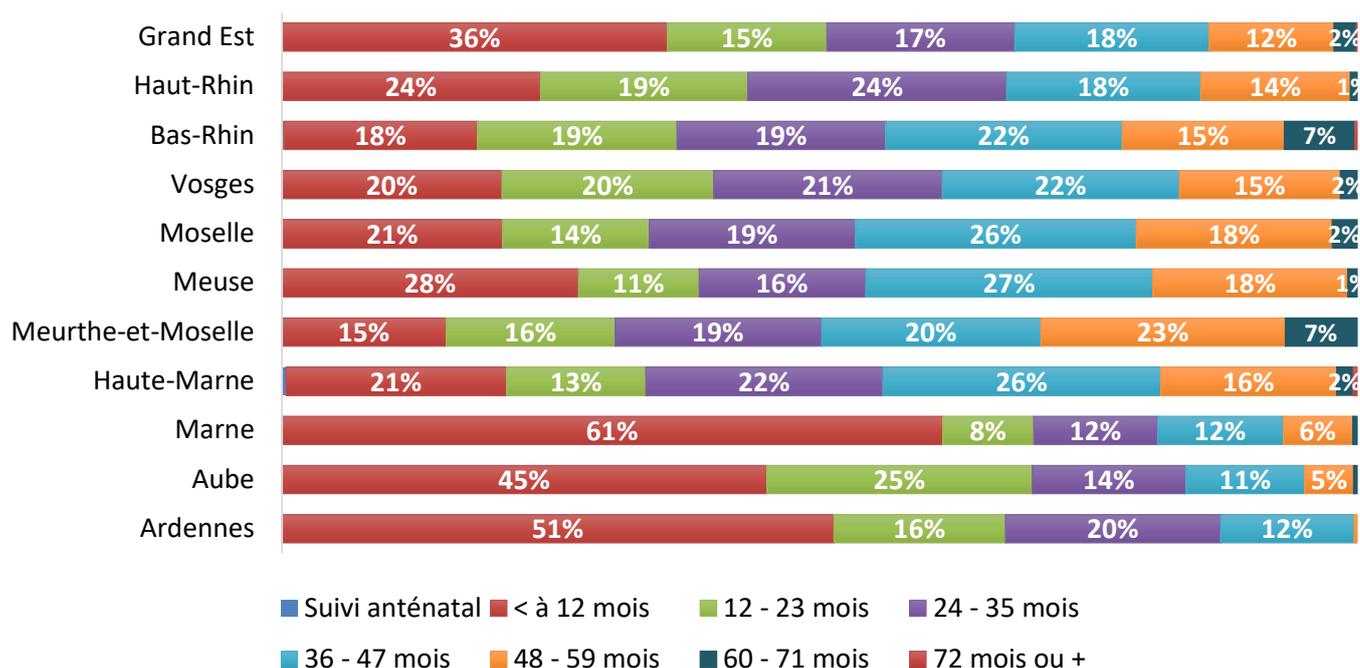


### - Terme de naissance

Parmi 3 896 enfants (91 % de l'ensemble des enfants présents au 31 décembre 2018), 52 % des enfants sont nés à terme, 41 % sont nés prématurément et pour 9 % le terme est inconnu. Dans la Marne, seul 36 % des enfants présents sont nés à terme, 11 % sont de grands prématurés (avant 28 semaines). A noter qu'en Haute-Marne, pour 41 % des enfants le terme est inconnu.



- Âge à l'entrée au CAMSP



L'âge à la prise en charge en CAMSP a été indiqué pour 3 844 enfants (soit 90 % de l'ensemble des enfants présents au 31 décembre 2018). Cet âge varie sensiblement en région Grand Est. Alors que l'entrée se fait avant 12 mois pour au moins 40 % des enfants pris en charge dans la Marne, les Ardennes et l'Aube (soit 3 des 4 départements de l'ante-région Champagne-Ardenne), cette proportion n'excède pas 28 % dans tous les autres territoires. Ce résultat marque probablement des différences de positionnement des CAMSP dans les différents territoires, en lien avec les particularités locales de structuration de l'offre (par exemple : service périnatal, PMI).

- Domiciliation et temps de trajet

	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne	Meurthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Vosges	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Grand Est
<b>Temps de trajet domicile - SESSAD</b>											
Nb d'enfants domiciliés à 30mn de trajet maxi	350	195	596	164	167	154	468	69	529	236	<b>2928</b>
Nb d'enfants domiciliés à plus de 30mn de trajet	20	113	390	93	88	128	53	13	48	80	<b>1026</b>
Nb d'enfants avec un temps de trajet non connu	0	0	5	6	0	0	0	0	0	0	<b>11</b>
<b>Total</b>	<b>370</b>	<b>308</b>	<b>991</b>	<b>263</b>	<b>255</b>	<b>282</b>	<b>521</b>	<b>82</b>	<b>577</b>	<b>316</b>	<b>3 965</b>
<b>Temps de trajet domicile - SESSAD en %</b>											
Nb d'enfants domiciliés à 30mn de trajet maxi	<b>95%</b>	63%	60%	62%	65%	55%	<b>90%</b>	84%	92%	75%	<b>74%</b>
Nb d'enfants domiciliés à plus de 30mn de trajet	<b>5%</b>	37%	39%	35%	35%	<b>45%</b>	10%	16%	8%	25%	<b>26%</b>
Nb d'enfants avec un temps de trajet non connu	0%	0%	1%	2%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	<b>0,3%</b>

Le temps de trajet a été indiqué pour 3 965 enfants (soit 93 % de l'ensemble des enfants présents au 31 décembre 2018). Parmi eux, 74 % (2 928) sont domiciliés à 30 minutes de la structure maximum.

Lieu de résidence	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne	Meurthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Vosges	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Grand Est
Nb d'enfants domiciliés dans un autre département	4	5	106	40	18	1	13	0	19	0	<b>206</b>
<i>en % / effectifs au 31/12</i>	1%	2%	9%	15%	7%	1%	2%	0%	3%	0%	5%
Nb d'enfants domiciliés dans une autre région	1	0	60	0	1	0	1	2	0	0	<b>65</b>
<i>en % / effectifs au 31/12</i>	<1%	0%	5%	0%	<1%	0%	<1%	2%	0%	0%	2%

Dans la Marne et en Haute-Marne, respectivement, 9 % et 15 % des enfants accompagnés au 31 décembre 2018 sont domiciliés dans un département autre que celui où est implanté la structure. De plus, 5 % des enfants accompagnés par un CAMSP dans la Marne sont domiciliés dans une autre région. La proximité géographique de Reims avec le département de Seine et Marne expliquant sans doute cela.

- Situation par rapport au handicap et aux mesures de protection

Au 31 décembre 2018, environ un quart des jeunes accompagnés par un CAMSP de la région Grand Est ont un dossier MDPH ouvert. Dans le Bas-Rhin, c'est le cas de la moitié des enfants, en Moselle et dans le Haut-Rhin, d'au moins 35 % des enfants. La proportion d'enfants concernés dans la Marne est significativement inférieure à la moyenne régionale.

Dans le Grand Est, environ 1 jeune sur 10 accompagné par un CAMSP bénéficie d'une mesure de protection.

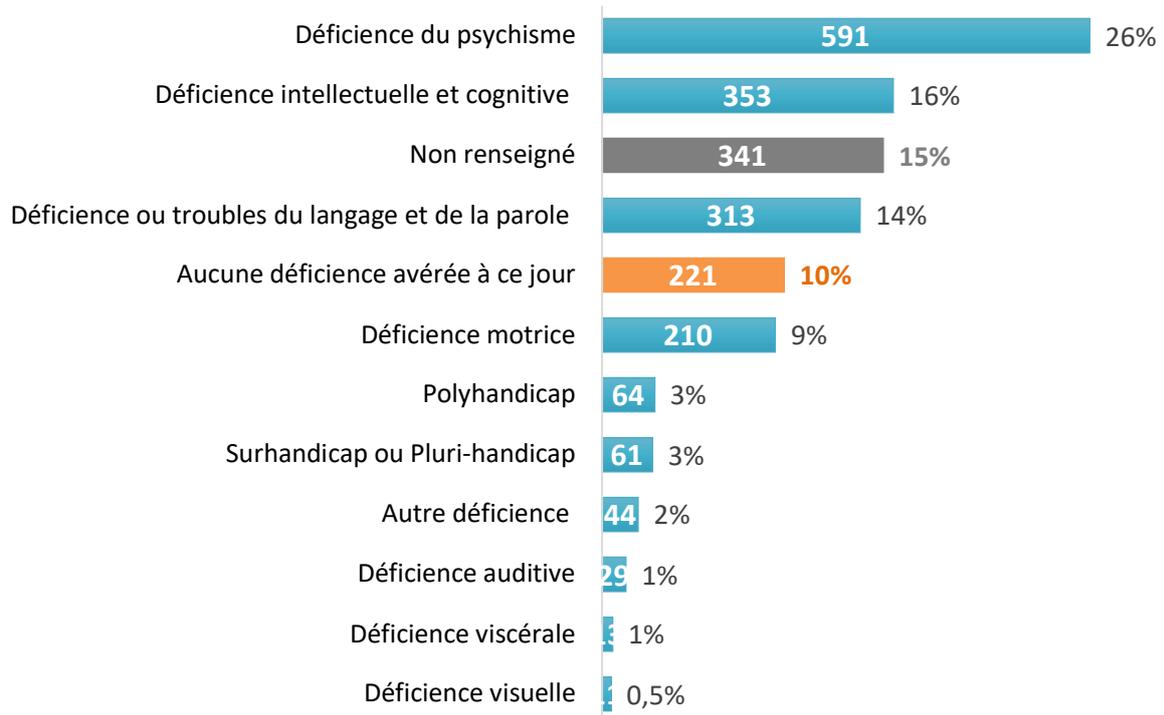
	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne	Meurthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Vosges	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Grand Est
Nb d'enfants présents avec un dossier MDPH ouvert	114	57	72	55	85	32	197	21	294	113	<b>1040</b>
<i>en % / effectifs au 31/12</i>	31%	19%	6%	21%	33%	11%	38%	17%	51%	36%	24%
Nb d'enfants bénéficiant d'une mesure de protection	53	24	33	24	34	44	51	18	63	33	<b>377</b>
<i>en % / effectifs au 31/12</i>	14%	8%	3%	9%	13%	16%	18%	14%	11%	10%	9%
<i>dont mesure d'AEMO</i>	7	-	6	7	10	6	12	1	18	8	<b>75</b>
<i>en % / effectifs au 31/12</i>	2%		0%	3%	4%	2%	4%	1%	3%	3%	2%
<i>dont mesure de placement ASE</i>	39	24	27	14	16	33	18	10	36	10	<b>227</b>
<i>en % / effectifs au 31/12</i>	11%	8%	2%	5%	6%	12%	6%	8%	6%	3%	6%

### 3. Description des enfants présents en suivi thérapeutique au 31/12

#### - Déficience principale

	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne	Meurthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Vosges	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Grand Est
<b>Déficience intellectuelle et cognitive</b>	-	40	99	6	5	21	22	5	136	19	353
<i>dont déficit léger / dont retard mental léger</i>	-	24	9	3	1	8	9	2	29	5	90
<i>dont troubles cognitifs sans retard mental, troubles des acquisitions et des apprentissages sans retard mental</i>	-	4	39	1	1	7	6	3	22	7	90
<b>Déficience du psychisme</b>	21	71	131	67	35	47	56	58	75	30	591
<i>dont troubles du comportement de la personnalité et des capacités relationnelles</i>	21	18	37	28	15	4	27	2	30	8	190
<i>dont déficience des émotions (troubles des affects et de l'humeur) ou de la volition</i>	-	10	28	7	0	3	8	7	11	1	75
<i>dont déficience des fonctions psychomotrices</i>	-	42	57	28	4	0	18	47	9	17	222
<i>dont troubles de la perception ou de l'attention</i>	-	-	8	3	4	0	3	2	10	4	34
<b>Déficience ou troubles du langage et de la parole</b>	-	8	40	30	17	38	111	7	28	34	313
<i>dont déficience sévère de la communication</i>	-	1	14	10	8	1	7	0	16	15	72
<b>Déficience auditive</b>	2	3	2	1	18	0	1	0	2	0	29
<i>dont déficience auditive profonde bilatérale &gt; 90db</i>	2	1	1	0	7	0	0	0	1	0	12
<i>dont déficience auditive sévère bilatérale de &gt;70db à 90 db</i>	-	2	1	1	4	0	1	0	0	0	9
<b>Déficience visuelle</b>	1	-	4	3	0	0	0	1	2	0	11
<i>dont déficience visuelle profonde bilatérale (cécité)</i>	1	-	1	0	0	0	0	0	1	0	3
<i>dont déficience visuelle moyenne bilatérale</i>	-	-	2	1	0	0	0	1	0	0	4
<b>Déficience viscérale</b>	-	2	1	2	1	0	1	0	5	1	13
<b>Déficience motrice</b>	8	7	31	13	24	28	18	2	48	31	210
<i>dont déficiences motrices par atteinte de la commande neurologique</i>	8	2	23	6	7	2	13	1	24	6	92
<i>dont déficiences mécaniques</i>	-	-	1	0	0	0	0	0	1	0	2
<i>dont déficiences musculaires, réduction ou perte de mouvement d'un ou plusieurs membres (myopathie)</i>	-	1	2	0	0	1	1	1	6	0	12
<i>dont déficience complexes de la motricité (coordination et praxie)</i>	-	2	3	0	2	0	4	0	2	1	14
<b>Autre déficience</b>	-	5	4	3	1	1	1	0	15	14	44
<i>dont déficiences non précisées</i>	-	-	0	0	0	1	0	0	13	3	17
<b>Surhandicap ou Pluri-handicap</b>	-	2	2	1	15	0	0	0	24	17	61
<b>Polyhandicap</b>	-	9	3	2	8	3	8	1	22	8	64
<b>Aucune déficience avérée à ce jour</b>	-	10	12	9	5	2	141	15	3	24	221
<i>dont bébé vulnérable, à risque</i>	-	-	11	2	2	2	3	9	1	4	34
<b>TOTAL</b>	32	157	329	137	129	140	359	89	360	178	1 910
<i>Dont nb d'enfants avec un handicap rare</i>	-	15	0	7	15	10	6	0	15	7	75

## Grand Est



La déficience principale est renseignée pour 1 910 enfants en suivi thérapeutique (soit 85 % de l'ensemble des enfants en suivi thérapeutique au 31 décembre 2018 (n=2251)).

Parmi l'ensemble des enfants en suivi thérapeutique, 221 (10 %) n'ont aucune déficience avérée. La moitié ont pour déficience principale déclaré une déficience du psychisme (26 %) ou une déficience intellectuelle ou cognitive (16 %) ou des troubles du langage et de la parole (14 %) ou encore une déficience motrice (9 %).

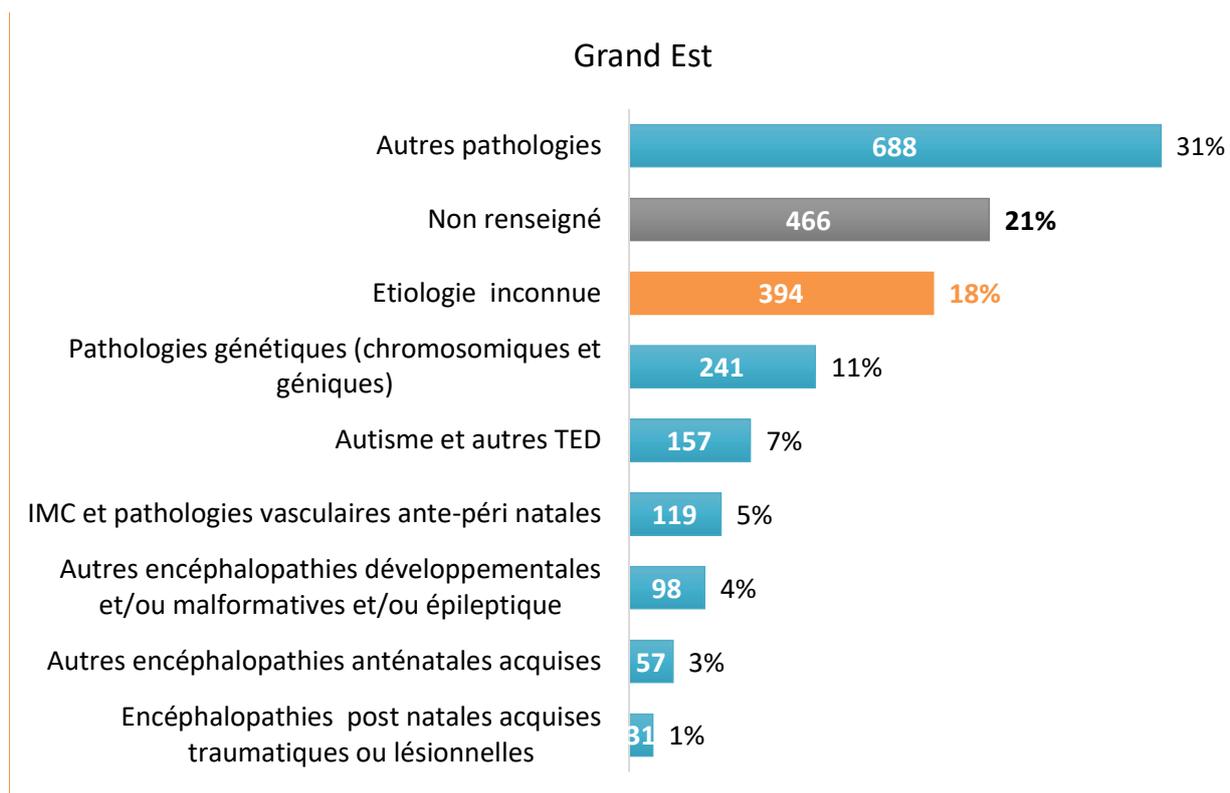
- Diagnostic des enfants en suivi thérapeutique selon les catégories cliniques CIM10

	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne	Meurthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Vosges	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Grand Est
<b>IMC et pathologies vasculaires ante-péri natales</b>	8	7	11	11	21	2	9	0	32	18	119
<b>Autres encéphalopathies anténatales acquises</b>	3	12	9	4	5	0	7	0	14	3	57
<i>dont Syndrome d'Alcoolisation Foetale et TSAF</i>	3	2	2	2	2	0	0	0	6	1	18
<i>dont autres toxiques (AVP, CBZ, etc)</i>	-	2	2	0	0	0	2	0	3	0	9
<i>dont Infections (CMV, Toxo, etc.)</i>	-	3	0	0	2	0	1	0	2	0	8
<b>Pathologies génétiques (chromosomiques et géniques)</b>	9	14	29	8	32	5	12	0	109	23	241
<i>dont Trisomie 21</i>	5	3	12	4	8	1	3	0	49	3	88
<i>dont X fragile</i>	1	0	1	0	2	0	0	0	4	1	9
<i>dont Microdélétions et anomalies en CGH Array</i>	3	1	12	3	2	2	0	0	39	1	63
<b>Autres encéphalopathies développementales et/ou malformatives et/ou épileptique</b>	1	7	13	6	5	14	10	0	36	6	98
<b>Autisme et autres TED</b>	21	13	38	3	11	4	20	2	32	13	157
<b>Encéphalopathies post natales acquises traumatiques ou lésionnelles</b>	-	3	12	0	2	1	4	0	4	5	31
<b>Autres pathologies</b>	30	58	95	67	6	35	268	0	81	48	688
<i>dont facteurs psychosociaux dominants</i>	30	25	41	46	3	9	47	0	38	2	241
<b>Etiologie inconnue</b>	-	43	120	38	47	2	28	2	52	62	394
<b>TOTAL</b>	<b>72</b>	<b>157</b>	<b>327</b>	<b>137</b>	<b>129</b>	<b>63</b>	<b>358</b>	<b>4</b>	<b>360</b>	<b>178</b>	<b>1 785</b>
<i>dont nb d'enfants avec une maladie rare</i>	5	15	1	15	11	0	0	0	5	1	53

L'ensemble des CAMSP ont indiqué l'origine de la pathologie principale pour 79 % (1785 / 2251) des enfants en suivi thérapeutique au 31 décembre 2018. A noter que s'il n'y a pas de pathologie, l'enfant n'est pas comptabilisé. De ce fait, 21 % des enfants en suivi thérapeutique n'auraient pas de pathologie.

Parmi l'ensemble des enfants en suivi thérapeutique, 11 % présentent une pathologie génétique (chromosomique et génique) et 7 % un autisme et /ou d'autres TED. L'étiologie est inconnue pour presque 2 enfants sur dix (18 %).

D'autres part, 2 % des enfants en suivi thérapeutique ont une maladie rare.



- Facteurs et conditions d'environnement (plusieurs réponses possibles)

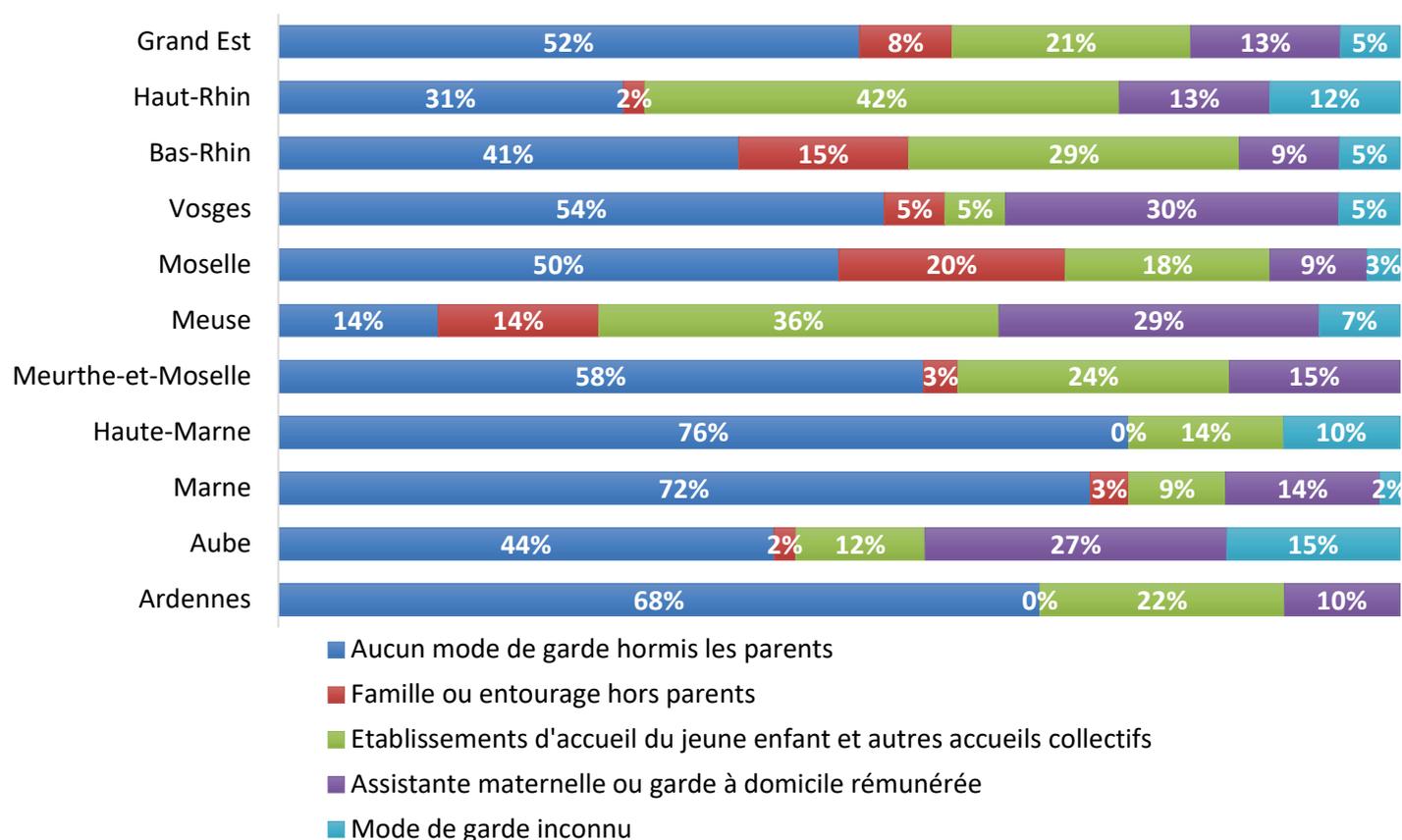
	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne	Meurthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Vosges	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Grand Est
Pas de facteurs d'environnement à retenir	0	28	51	50	66	17	238	0	156	56	<b>662</b>
% effectif en suivi thérapeutique au 31/12	0%	18%	11%	34%	51%	10%	<b>89%</b>	0%	43%	31%	<b>31%</b>
Troubles mentaux ou perturbations psycho avérées dans la famille	0	11	6	8	21	6	2	0	21	8	<b>83</b>
% effectif en suivi thérapeutique au 31/12	0%	7%	1%	6%	<b>16%</b>	4%	1%	0%	6%	4%	<b>4%</b>
Carences affectives, éducatives, culturelles	0	29	20	22	20	3	6	0	56	7	<b>163</b>
% effectif en suivi thérapeutique au 31/12	0%	<b>18%</b>	4%	15%	16%	2%	2%	0%	16%	4%	<b>8%</b>
Mauvais traitements et négligences graves	0	12	34	3	6	1	0	0	18	2	<b>76</b>
% effectif en suivi thérapeutique au 31/12	0%	8%	8%	2%	5%	1%	0%	0%	5%	1%	<b>4%</b>
Événement entraînant la rupture des liens affectifs	29	45	3	6	11	3	0	0	11	2	<b>110</b>
% effectif en suivi thérapeutique au 31/12	13%	<b>29%</b>	1%	4%	9%	2%	0%	0%	3%	1%	<b>5%</b>
Contexte familial particulier ou autres facteurs	0	53	84	51	40	22	21	18	31	28	<b>348</b>
% effectif en suivi thérapeutique au 31/12	0%	<b>34%</b>	19%	<b>35%</b>	31%	14%	8%	21%	9%	16%	<b>16%</b>
Autres	0	5	4	14	1	2	0	0	78	0	<b>104</b>
% effectif en suivi thérapeutique au 31/12	0%	3%	1%	10%	1%	1%	0%	0%	22%	0%	<b>5%</b>
Pas de réponse par défaut d'information	0	10	0	2	2	0	0	0	10	12	<b>36</b>
% effectif en suivi thérapeutique au 31/12	0%	6%	0%	1%	2%	0%	0%	0%	3%	7%	<b>2%</b>

Les facteurs et conditions d'environnement dans lesquels les jeunes font l'objet de déclarations assez différentes selon le territoire : alors que 18 % des jeunes pris en charge dans l'Aube semblent connaître des carences affectives, éducatives, sociales ou culturelles, une large majorité de ceux accompagnés en Moselle ne présente pas de facteurs d'environnement particulièrement handicapant (89 %).

- Mode de garde principal des enfants de moins de 3 ans

	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne	Meurthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Vosges	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Grand Est
Aucun mode de garde hormis les parents	53	23	42	22	19	2	52	20	46	16	<b>295</b>
Famille ou entourage hors parents	0	1	2	0	1	2	21	2	17	1	<b>47</b>
Etablissements d'accueil du jeune enfant et autres accueils collectifs	17	6	5	4	8	5	19	2	33	22	<b>121</b>
Assistante maternelle ou garde à domicile rémunérée	8	14	8	0	5	4	9	11	10	7	<b>76</b>
Mode de garde inconnu	0	8	1	3	0	1	3	2	6	6	<b>30</b>
<b>Total</b>	<b>78</b>	<b>52</b>	<b>58</b>	<b>29</b>	<b>33</b>	<b>14</b>	<b>104</b>	<b>37</b>	<b>112</b>	<b>52</b>	<b>569</b>

Enfant de moins de 3 ans

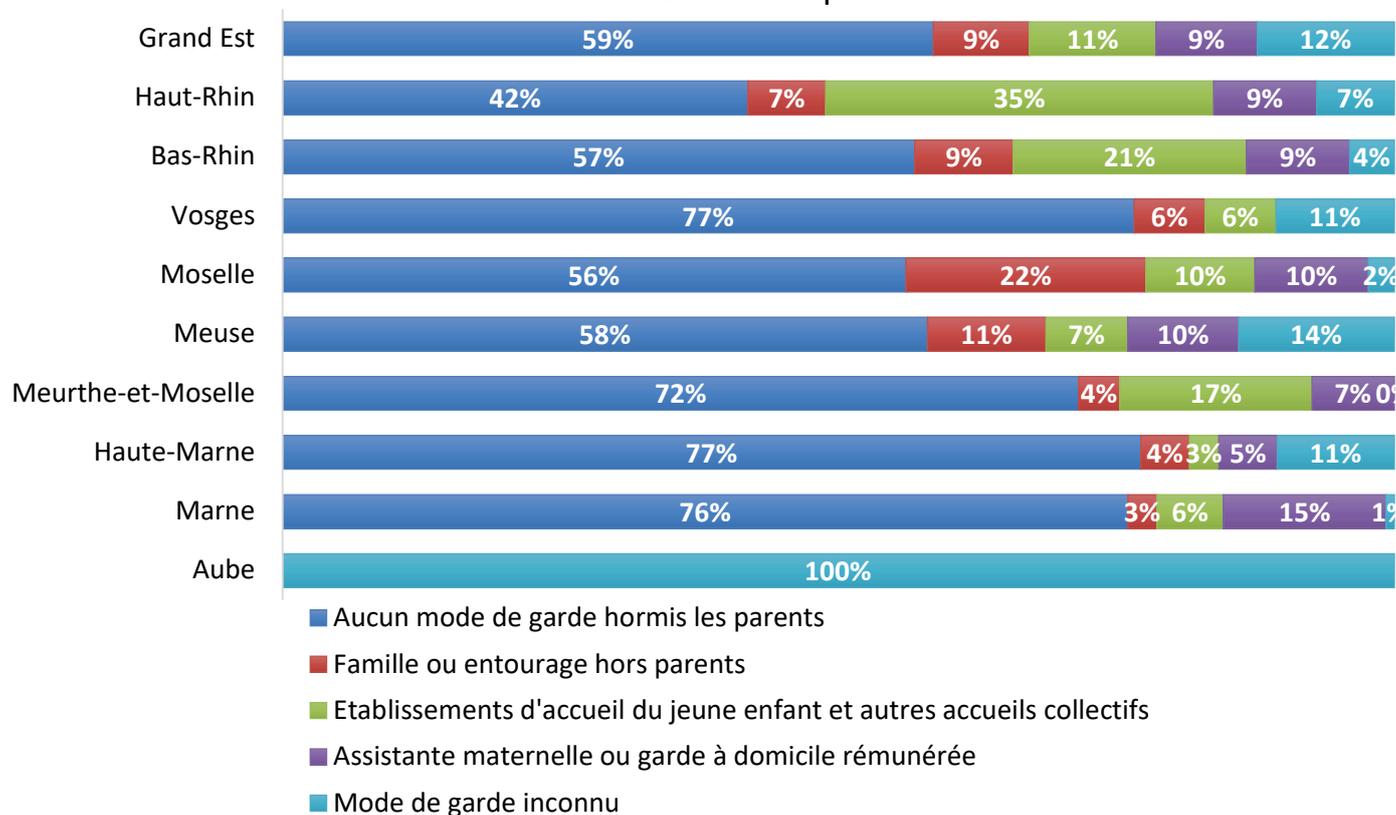


La majorité des enfants de moins de 3 ans en suivi thérapeutique au 31 décembre 2018 sont gardés uniquement par leurs parents (52 %). Cette proportion est supérieure à 70 % la Marne et en Haute-Marne. En Moselle, 2 enfants sur 10 de moins de 3 ans en suivi thérapeutique sont gardés par la famille hors parents. En Meuse et dans le Haut-Rhin, au moins 3 enfants sur 10 de moins de 3 ans en suivi thérapeutique sont gardés par un établissement d'accueil de jeune enfant et autres accueils collectifs. Dans les Vosges, en Meuse et dans l'Aube, près de 3 enfants sur 10 de moins de 3 ans sont gardés par une assistante maternelle ou en garde à domicile rémunérée.

- Mode de garde principal des enfants de 3 ans et plus

	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne	Meurthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Vosges	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Grand Est
Aucun mode de garde hormis les parents	0	0	203	88	58	87	143	36	141	36	792
Famille ou entourage hors parents	0	0	7	5	3	16	55	3	22	6	117
Etablissements d'accueil du jeune enfant et autres accueils collectifs	0	0	16	3	14	11	25	3	52	30	154
Assistante maternelle ou garde à domicile rémunérée	0	0	39	6	6	15	26	0	23	8	123
Mode de garde inconnu	0	105	2	12	0	21	6	5	10	6	167
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>105</b>	<b>267</b>	<b>114</b>	<b>81</b>	<b>150</b>	<b>255</b>	<b>47</b>	<b>248</b>	<b>86</b>	<b>1 353</b>

Enfant de 3 ans ou plus

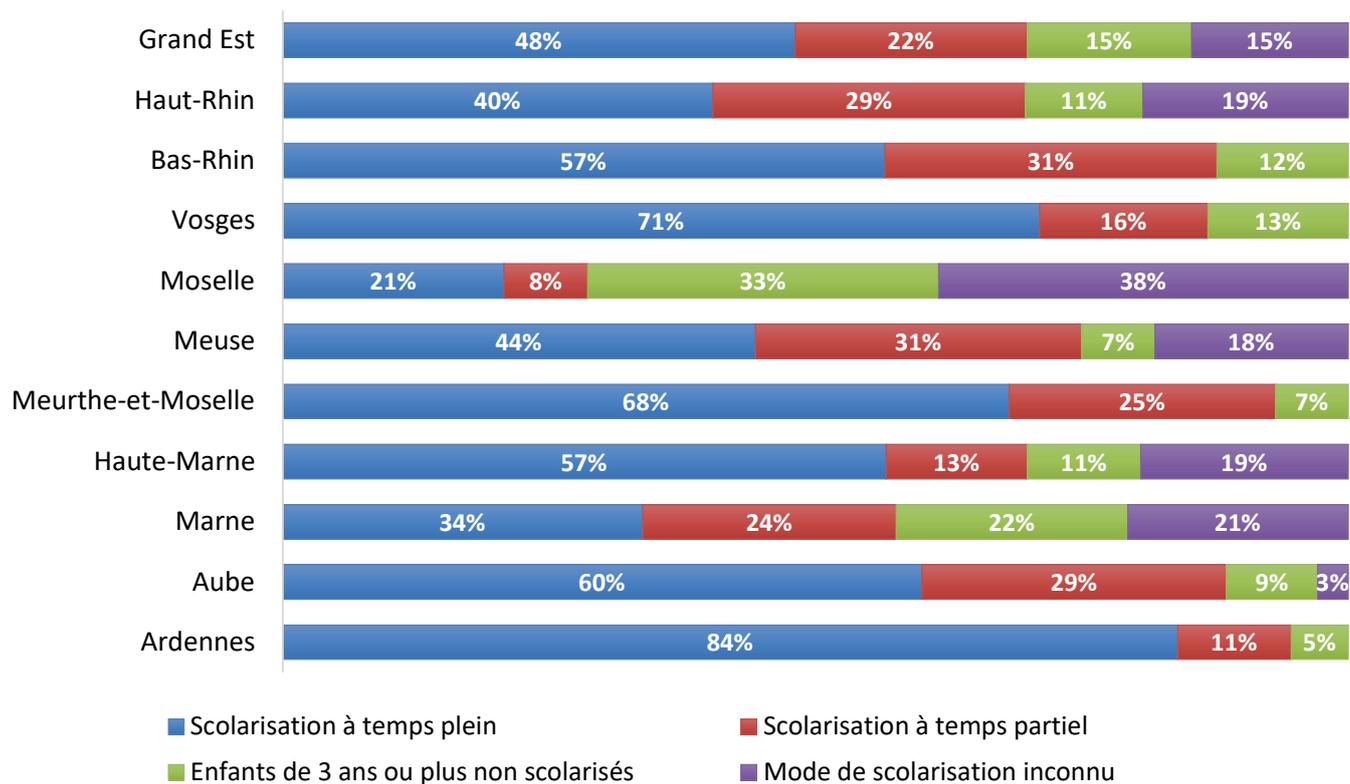


La majorité des enfants de 3 ans et plus en suivi thérapeutique au 31 décembre 2018 sont gardés par leurs parents (59 %). Cette part atteint 70 % et plus dans les Vosges, en Haute-Marne, dans la Marne et en Meurthe-et-Moselle. Dans le Haut-Rhin, où la part des enfants gardés par les parents est la plus basse de la région (42 %), dispose de la part la plus élevée d'enfants gardés par un établissement d'accueil et autres accueils collectifs (35 %).

À noter que dans l'Aube, le mode de garde est déclaré inconnu pour tous les enfants de 3 ans et plus.

- Mode de scolarisation des enfants de 3 à 6 ans

	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne	Meurthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Vosges	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Grand Est
<b>Scolarisation à temps plein</b>	<b>126</b>	<b>63</b>	<b>98</b>	<b>64</b>	<b>60</b>	<b>71</b>	<b>53</b>	<b>27</b>	<b>156</b>	<b>44</b>	<b>762</b>
<i>dont effectif scolarisé avec AVS ou EVS</i>	22	12	21	10	23	11	11	1	64	16	191
<i>dont effectif scolarisé en CLIS ou UE</i>	0	0	0	0	0	2	0	0	0	0	2
<b>Scolarisation à temps partiel</b>	<b>16</b>	<b>30</b>	<b>69</b>	<b>15</b>	<b>22</b>	<b>49</b>	<b>20</b>	<b>6</b>	<b>86</b>	<b>32</b>	<b>345</b>
<i>dont effectif scolarisé avec AVS ou EVS</i>	13	17	27	7	10	6	4	0	55	16	155
<i>dont effectif scolarisé en CLIS ou UE</i>	-	-	0	0	0	0	-	-	0	0	0
<b>dont temps partiel inférieur à 12 h</b>	<b>6</b>	<b>-</b>	<b>39</b>	<b>9</b>	<b>12</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>9</b>	<b>10</b>	<b>15</b>	<b>102</b>
<i>dont effectif scolarisé avec AVS ou EVS</i>	6	-	15	2	7	1	-	1	6	6	44
<i>dont effectif scolarisé en CLIS ou UE</i>	-	-	0	0	0	0	-	-	0	0	0
<b>Enfants de 3 ans ou plus non scolarisés</b>	<b>8</b>	<b>9</b>	<b>63</b>	<b>12</b>	<b>6</b>	<b>11</b>	<b>84</b>	<b>5</b>	<b>34</b>	<b>12</b>	<b>244</b>
<b>Mode de scolarisation inconnu</b>	<b>-</b>	<b>3</b>	<b>60</b>	<b>22</b>	<b>0</b>	<b>29</b>	<b>98</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>21</b>	<b>233</b>
<b>Total</b>	<b>150</b>	<b>105</b>	<b>290</b>	<b>113</b>	<b>88</b>	<b>160</b>	<b>255</b>	<b>38</b>	<b>276</b>	<b>109</b>	<b>1584</b>



Le mode de scolarisation traduit également une diversité des situations accueillie en CAMSP selon les territoires : par exemple, en Moselle, 3 enfants d'âge scolaire sur 10 ne sont pas scolarisés, tandis que 84 % des enfants pris en charge par le CAMSP ardennais sont scolarisés à temps plein (seulement 5 % ne sont pas scolarisés).

## Partie D - Procédure d'accueil des enfants de la file active

### 1. Origine des enfants entrés au CAMSP en 2018

- Acteurs ayant adressé les enfants entrés en CAMSP en 2018

	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne	Meurthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Vosges	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Grand Est
Accès direct (famille, entourage, ...)	22	15	18	13	31	41	61	3	27	18	249
Education nationale	17	9	46	16	19	36	52	31	92	33	351
PMI	18	36	24	23	18	24	21	18	52	25	259
Services sociaux (ASE-UTPAS-CCAS...)	33	18	12	3	23	9	16	2	20	7	143
Dispositifs petite enfance (crèches, haltes garderies...)	3	2	4	1	1	4	3	5	10	4	37
Maternités, services de néonatalogie	50	28	13	0	5	1	3	9	32	12	153
Secteur hospitalier hors maternité, néonate, et pédo-psy	22	0	0	12	27	14	30	38	33	20	196
CMP et secteur pédopsychiatrique	0	0	0	2	4	0	3	1	12	2	24
Médecine libérale et paramédicaux libéraux	28	21	59	30	59	43	92	48	110	41	531
Autre CAMSP	0	3	11	8	33	4	7	1	9	5	81
Autre	10	4	148	14	4	0	8	4	9	7	208
<b>Total</b>	<b>203</b>	<b>136</b>	<b>335</b>	<b>122</b>	<b>224</b>	<b>176</b>	<b>296</b>	<b>160</b>	<b>406</b>	<b>174</b>	<b>2232</b>

	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne	Meurthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Vosges	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Grand Est
Accès direct (famille, entourage, ...)	11%	11%	5%	11%	14%	23%	21%	2%	7%	10%	11%
Education nationale	8%	7%	14%	13%	8%	20%	18%	19%	23%	19%	16%
PMI	9%	26%	7%	19%	8%	14%	7%	11%	13%	14%	12%
Services sociaux (ASE-UTPAS-CCAS...)	16%	13%	4%	2%	10%	5%	5%	1%	5%	4%	6%
Dispositifs petite enfance (crèches, haltes garderies...)	1%	1%	1%	1%	0%	2%	1%	3%	2%	2%	2%
Maternités, services de néonatalogie	25%	21%	4%	0%	2%	1%	1%	6%	8%	7%	7%
Secteur hospitalier hors maternité, néonate, et pédo-psy	11%	0%	0%	10%	12%	8%	10%	24%	8%	11%	9%
CMP et secteur pédopsychiatrique	0%	0%	0%	2%	2%	0%	1%	1%	3%	1%	1%
Médecine libérale et paramédicaux libéraux	14%	15%	18%	25%	26%	24%	31%	30%	27%	24%	24%
Autre CAMSP	0%	2%	3%	7%	15%	2%	2%	1%	2%	3%	4%
Autre	5%	3%	44%	11%	2%	0%	3%	3%	2%	4%	9%
<b>Total</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

Au vu des différences d'âge selon le territoire les résultats sont différents quant à l'origine des enfants entrés en 2018.

En effet, dans les Ardennes ou dans l'Aube, où les enfants ont été pris en charge par le CAMSP plus précocement (avant 12 mois), la PMI et les services de maternité ou de néonatalogie sont à l'origine de l'accueil en CAMSP. Dans la Marne, selon les déclarations ce sont d'autres acteurs, que ceux listés, qui ont adressé les enfants entrés en CAMSP.

En revanche, dans le Bas-Rhin, où les enfants étaient accueillis à des âges plus avancés, en moyenne l'acteur le plus souvent à l'origine d'une prise en charge en CAMSP est l'Éducation nationale (23 %).

## 2. Délai d'accueil au CAMSP

- Indicateurs d'attente au 31 décembre 2018

	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne	Meurthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Vosges	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Grand Est
Nb d'enfants inscrits sur une liste d'attente ou en attente d'un premier RDV	26	28	679	86	20	3	145	30	105	63	<b>1185</b>
<b>Taux sur 1000 enfants de 0-6 ans</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>14</b>	<b>7</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>3</b>
<i>Moyenne</i>	26	28	340	86	5	2	48	30	21	16	49
<i>Mini</i>	26	28	77	86	0	0	9	30	2	5	0
<i>Maxi</i>	26	28	602	86	18	3	70	30	63	43	602
Nb d'enfants en attente entre le 1er RDV et la 1ère intervention (bilan ou soin)	48	25	73	0	0	22	82	0	65	29	<b>344</b>
<i>Moyenne</i>	48	25	37	0	0	11	27	0	13	7	15
<i>Mini</i>	48	25	28	0	0	0	1	0	0	0	0
<i>Maxi</i>	48	25	45	0	0	22	41	0	62	29	62
<b>Délai moyen entre la réception de la demande de RDV et le 1er RDV</b>											
<i>Mini</i>	48	84	107	95	25	22	86	80	22	41	22
<i>Maxi</i>	48	84	107	95	95	77	180	80	171	77	180
<b>Délai moyen entre le 1er RDV et la 1ère intervention du CAMSP (bilan ou soin)</b>											
<i>Mini</i>	82	45	130	24	8	28	70	0	0	0	0
<i>Maxi</i>	82	45	130	24	86	43	100	0	120	169	169

Au 31 décembre 2018, 1 185 enfants sont inscrits sur une liste d'attente ou sont en attente d'un premier rendez-vous dans un CAMSP de la région, soit 3 enfants sur 1000 enfants de moins de 7 ans. En moyenne, cela représente 49 enfants par CAMSP. À noter que dans la Marne, ce taux atteint 14 enfants sur 1000 âgés de moins de 7 ans.

Pour les enfants entrés en cours d'année, le délai moyen d'attente entre la demande de rendez-vous et le rendez-vous aura été de 22 jours au minimum (dans un CAMSP du Bas-Rhin et de Meuse) et de 180 jours au maximum (dans un CAMSP de Moselle).

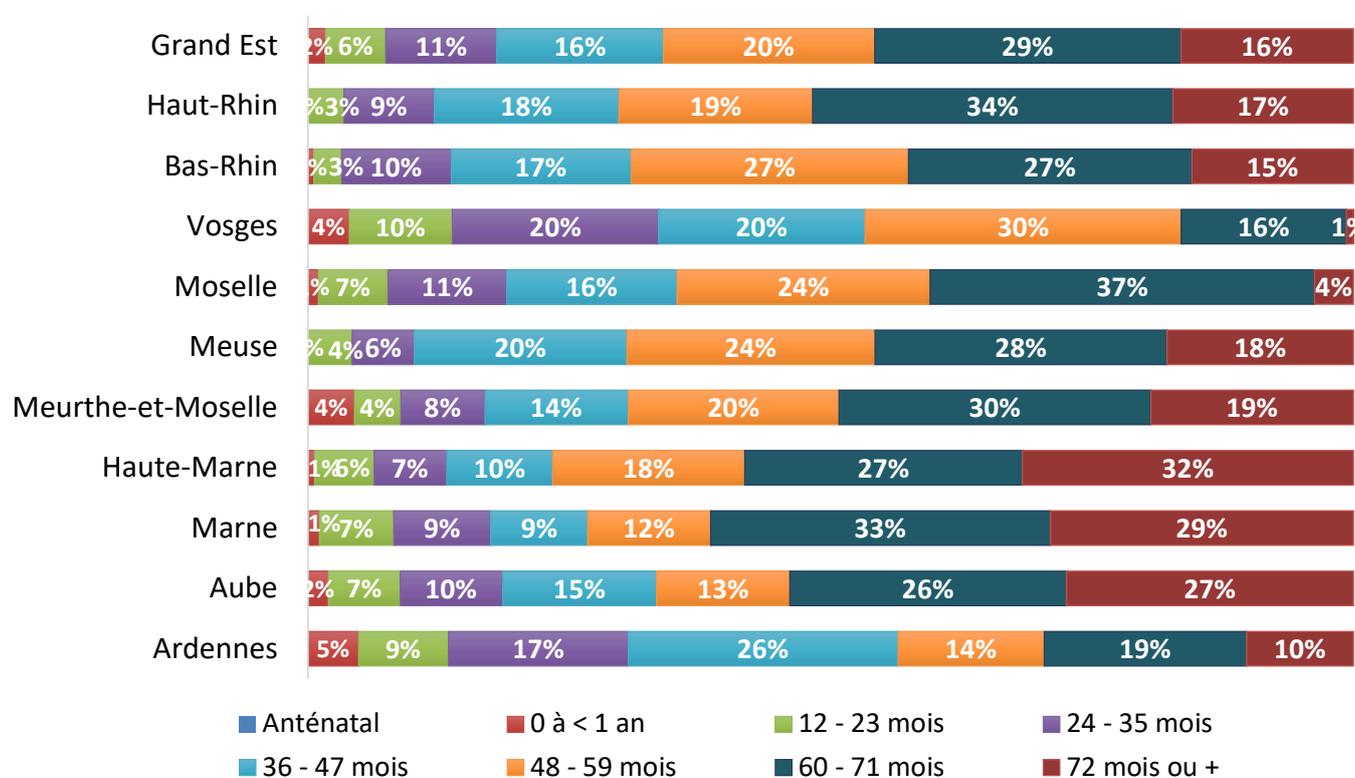
Le délai moyen maximal entre le 1er rendez-vous et la 1re intervention du CAMSP est atteint dans un CAMSP du Haut-Rhin.

## Partie E – Parcours des enfants sortis en 2018

### 1. Âge à la sortie et durée de prise en charge

#### - Âge à la sortie

	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne	Meurthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Vosges	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Grand Est
Anténatal	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
0 à < 1 an	9	2	4	1	11	0	4	6	2	0	39
12 - 23 mois	16	7	26	9	11	5	27	15	9	8	133
24 - 35 mois	32	10	34	11	20	7	46	30	36	20	246
36 - 47 mois	48	15	34	16	34	24	66	30	59	41	367
48 - 59 mois	26	13	43	29	50	28	98	46	91	43	467
60 - 71 mois	36	27	119	42	74	33	149	24	93	80	677
72 mois ou +	19	28	106	50	48	21	15	1	53	40	381
<b>Total</b>	<b>186</b>	<b>102</b>	<b>366</b>	<b>158</b>	<b>248</b>	<b>118</b>	<b>405</b>	<b>152</b>	<b>343</b>	<b>232</b>	<b>2310</b>



En 2018, 2 310 enfants sont sortis des CAMSP de la région. Globalement, la moitié de ces sorties se sont faites entre 4 et 6 ans. Le territoire marnais, haut-marnais et auboïse se distinguent dans la mesure où près de 3 enfants sur 10 sont sortis après l'âge de 6 ans.

- Durée de prise en charge des enfants sortis en 2018

	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne	Meurthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Vosges	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Grand Est
Moins d'un an	0	25	75	54	127	43	166	105	188	72	855
12 - 23 mois	88	27	83	43	57	32	130	18	57	91	626
24 - 35 mois	22	19	62	33	42	24	72	8	37	36	355
36 - 47 mois	23	9	30	14	12	12	29	5	32	18	184
48 - 59 mois	32	9	34	8	4	5	6	14	15	8	135
60 - 71 mois	12	13	76	1	5	2	1	2	14	6	132
72 mois ou +	9	0	6	5	1	0	1	0	0	1	23
<b>Total</b>	<b>186</b>	<b>102</b>	<b>366</b>	<b>158</b>	<b>248</b>	<b>118</b>	<b>405</b>	<b>152</b>	<b>343</b>	<b>232</b>	<b>2310</b>
Moins d'un an	0%	25%	20%	34%	51%	36%	41%	69%	55%	31%	37%
12 - 23 mois	47%	26%	23%	27%	23%	27%	32%	12%	17%	39%	27%
24 - 35 mois	12%	19%	17%	21%	17%	20%	18%	5%	11%	16%	15%
36 - 47 mois	12%	9%	8%	9%	5%	10%	7%	3%	9%	8%	8%
48 - 59 mois	17%	9%	9%	5%	2%	4%	1%	9%	4%	3%	6%
60 - 71 mois	6%	13%	21%	1%	2%	2%	0%	1%	4%	3%	6%
72 mois ou +	5%	0%	2%	3%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	1%
<b>Total</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

Les disparités territoriales apparaissent également en relevant les durées de prise en charge pour les enfants sortis en cours d'année. En effet, alors qu'environ 4 enfants sur 10 sortis en 2018 ont bénéficié d'une prise en charge inférieure à une année dans la plupart des départements, ce n'est le cas que d'une minorité dans la Marne et d'aucun dans les Ardennes. Dans ces territoires, 40 % des enfants sortis ont été accompagnés au moins trois ans.

## 2. Motif de sortie et parcours envisagé

- Motif de sortie

	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne	Meurthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Vosges	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Grand Est
Fin de prise en charge concertée (dont déménagement prévu)	144	82	252	132	228	103	346	123	308	204	1922
Départ sans concertation ("perdu de vue", rupture de soins)	42	19	112	26	20	14	58	29	35	27	382
Décès	0	1	2	0	0	1	1	0	0	1	6
<b>Total</b>	<b>186</b>	<b>102</b>	<b>366</b>	<b>158</b>	<b>248</b>	<b>118</b>	<b>405</b>	<b>152</b>	<b>343</b>	<b>232</b>	<b>2 310</b>
Fin de prise en charge concertée (dont déménagement prévu)	77%	80%	69%	84%	92%	87%	85%	81%	90%	88%	83%
Départ sans concertation ("perdu de vue", rupture de soins)	23%	19%	31%	16%	8%	12%	14%	19%	10%	12%	17%
Décès	0%	1%	1%	0%	0%	1%	<1%	0%	0%	<1%	<1%
<b>Total</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

Dans les CAMSP du Grand est en 2018, 83 % des sorties correspondent à une fin de prise en charge concertée. Cette part varie entre 69 % dans la Marne et 92 % en Meurthe-et-Moselle. Les départs sans concertation concernent plus de 20 % des sorties dans les Ardennes et dans la Marne.

- Parcours envisagé après le CAMSP

	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne	Meurthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Vosges	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Grand Est
Sans nécessité de suivi médico-social	41	22	70	23	43	44	71	28	20	46	<b>408</b>
Suivi thérapeutique libéral	15	3	57	23	24	7	51	3	72	35	<b>290</b>
CMPP	44	21	56	14	21	22	42	14	9	10	<b>253</b>
Secteur sanitaire : CMP, CATTP, HDJ, hôpital...	20	11	24	46	64	14	121	48	107	37	<b>492</b>
Service médicosocial (SESSAD, SAFEP ...)	6	20	32	14	37	8	44	14	79	48	<b>302</b>
Etablissement médicosocial (IME, IEM, ITEP...)	10	4	14	11	10	4	10	2	27	20	<b>112</b>
Autre CAMSP	8	1	27	13	28	4	7	14	15	8	<b>125</b>
<b>Total</b>	<b>144</b>	<b>82</b>	<b>280</b>	<b>144</b>	<b>227</b>	<b>103</b>	<b>346</b>	<b>123</b>	<b>329</b>	<b>204</b>	<b>1 982</b>
Sans nécessité de suivi médico-social	28%	27%	25%	16%	19%	<b>43%</b>	21%	23%	<b>6%</b>	23%	<b>21%</b>
Suivi thérapeutique libéral	10%	<b>4%</b>	20%	16%	11%	7%	15%	<b>2%</b>	<b>22%</b>	17%	<b>15%</b>
CMPP	<b>31%</b>	26%	20%	10%	9%	21%	12%	11%	3%	5%	<b>13%</b>
Secteur sanitaire : CMP, CATTP, HDJ, hôpital...	14%	13%	9%	32%	28%	14%	35%	<b>39%</b>	33%	18%	<b>25%</b>
Service médicosocial (SESSAD, SAFEP ...)	4%	<b>24%</b>	11%	10%	16%	8%	13%	11%	<b>24%</b>	<b>24%</b>	<b>15%</b>
Etablissement médicosocial (IME, IEM, ITEP...)	7%	5%	5%	8%	4%	4%	3%	2%	8%	10%	<b>6%</b>
Autre CAMSP	6%	1%	10%	9%	<b>12%</b>	4%	2%	11%	5%	4%	<b>6%</b>
<b>Total</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

Les parcours envisagés après les fins de prises en charge concertées sont assez variables. Pour au moins 4 enfants sur 10 sortis des CAMSP de la Meuse, il n'y a pas de nécessité de suivi médico-social. Dans le Bas-Rhin, il est prévu un suivi thérapeutique libéral pour environ 2 enfants sortis sur 10 en 2018 contre moins d'1 enfant sur 10 dans l'Aube, les Vosges et dans la Meuse. Dans les Vosges, une prise en charge par le secteur sanitaire est envisagée pour 39 % des enfants sortis.

À noter qu'en Meurthe-et-Moselle, 12 % des sortants envisagent d'aller dans un autre CAMSP.

### 3. Fluidité à la sortie du CAMSP

#### - Enfant en attente de sortie

	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne	Meurthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Vosges	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Grand Est
Nb d'enfants présents au 31/12 et <u>en attente d'une place</u> dans une autre structure sanitaire ou médico-sociale	18	24	35	0	23	34	71	5	43	63	<b>316</b>
% effectif présent au 31/12	5%	8%	3%	0%	9%	12%	25%	4%	7%	20%	<b>8%</b>
<i>Moyenne</i>	18	24	18	0	6	17	36	5	9	16	<b>14</b>
<i>Mini</i>	18	24	0	0	0	13	19	5	0	5	<b>0</b>
<i>Maxi</i>	18	24	35	0	14	21	52	5	26	32	<b>52</b>
dont nb d'enfants ayant une <u>notification CDAPH non réalisée</u> pour une autre structure	7	22	0	-	11	9	27	5	26	26	<b>133</b>
<i>Moyenne</i>	7	22	0	-	3	5	14	5	5	9	<b>7</b>
<i>Mini</i>	7	22	0	-	0	4	5	5	0	2	<b>0</b>
<i>Maxi</i>	7	22	0	-	6	5	22	5	11	19	<b>22</b>

Au 31 décembre 2018, 316 des enfants présents dans les CAMSP de la région sont en attente d'une place dans une autre structure (sanitaire ou médico-sociale), soit 8 % de l'ensemble des enfants présents au 31 décembre. Cela représente, en moyenne 14 enfants par CAMSP. Les réalités locales sont néanmoins très diverses, puisqu'en Haute-Marne, Vosges, Meurthe-et-Moselle et Bas-Rhin ce sont, en moyenne moins de 10 enfants par CAMSP en attente d'une place ailleurs.

## Partie F – Ressources humaines

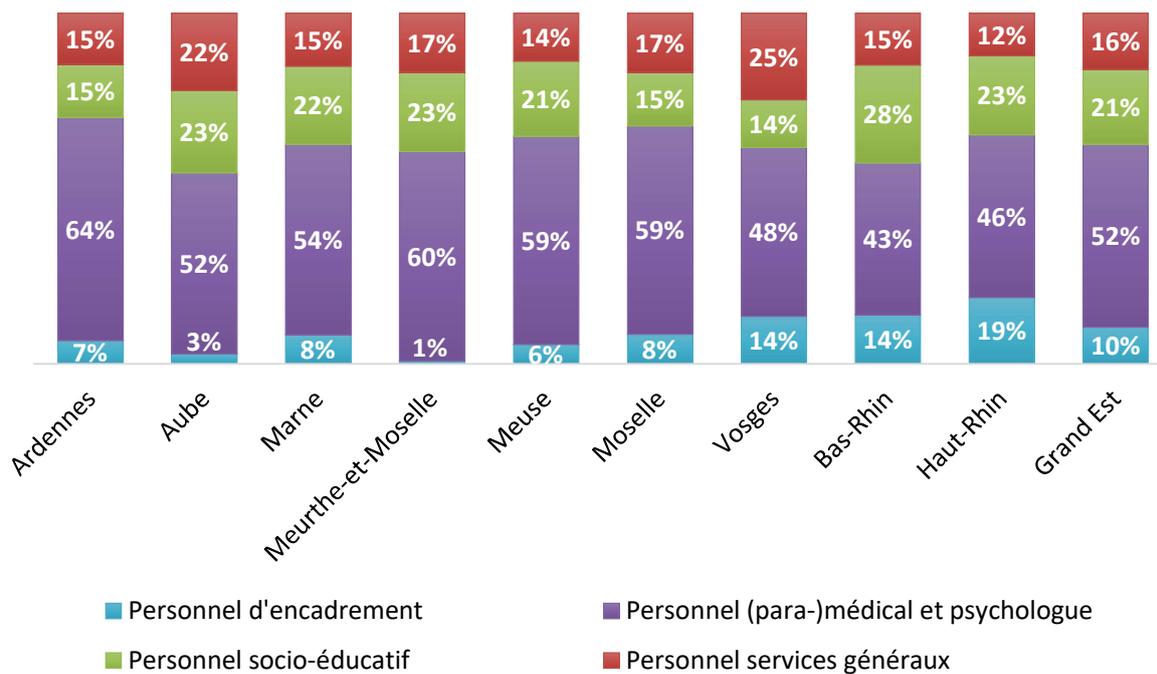
### 1. Ressources humaines internes

#### - Nombre d'ETP du compte administratif par métier

Au 31 décembre 2018, 233,01 professionnels ETP exercent dans les CAMSP de la région. La moitié d'entre eux sont des professionnels (para-) médicaux. Les métiers les plus représentés sont les psychomotriciens (38,1 ETP), les psychologues (34,24 ETP), les éducateurs de jeunes enfants (26,77 ETP), les secrétaires (26,4 ETP), et les orthophonistes (19,18 ETP).

Nb d'ETP au 31/12	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne	Meurthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Vosges	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Grand Est
Directeur (hors médecin directeur technique)	0,25	0,15	1,15	-	0,09	-	1	1	2,7	2,4	<b>8,74</b>
Médecin directeur technique	0,84	0,15	1	-	0	0,4	0,85	0,1	2,8	2,53	<b>8,67</b>
Cadre de santé ou chef de service	0	-	0	-	0,1	0,33	0,9	1,6	1,75	2,3	<b>6,98</b>
<b>Sous-total personnel d'encadrement</b>	<b>1,09</b>	<b>0,30</b>	<b>2,15</b>	<b>0,00</b>	<b>0,19</b>	<b>0,73</b>	<b>2,75</b>	<b>2,70</b>	<b>7,25</b>	<b>7,23</b>	<b>24,39</b>
Pédiatre	0	0,65	0,65	-	1,75	0,4	0,5	1,5	0	-	<b>5,45</b>
Psychiatre ou pédopsychiatre	0	0,3	0,3	-	0,11	-	0,91	0,2	0,58	0,1	<b>2,5</b>
Neurologue ou neuropédiatre	0	-	0,5	-	0	-	0,4	0	0,35	0,18	<b>1,43</b>
Médecin ORL	0	-	0	-	0,01	-	-	0	0	-	<b>0,01</b>
Médecin de rééducation fonctionnelle	0	-	0	-	0	-	0,3	0	0,07	0,01	<b>0,38</b>
Ophthalmologue	0	-	0,1	-	0	-	-	0	0	-	<b>0,1</b>
Autre médecin	0	0,08	0	-	0	-	-	0,05	0,25	-	<b>0,38</b>
Psychologue	3,25	1,3	2,78	-	5,54	3,64	4,55	2,9	5,98	4,3	<b>34,24</b>
Psychomotricien	3,7	2,7	4,9	-	2,9	1,55	6,7	2,7	6,95	6	<b>38,1</b>
Kinésithérapeute	0	-	1	-	0	-	1,74	1	2,8	2,2	<b>8,74</b>
Orthophoniste	3,55	0	2,4	-	2,55	1	3,11	1,2	3,6	1,77	<b>19,18</b>
Orthoptiste	0	-	0,1	-	0	-	-	0,08	0,15	0,15	<b>0,48</b>
Ergothérapeute	0	0,6	1,5	-	1,34	1,25	1,2	0	1,7	2,99	<b>10,58</b>
<b>Sous-total personnel (para-)médical et psychologue</b>	<b>10,50</b>	<b>5,63</b>	<b>14,23</b>	<b>0,00</b>	<b>14,20</b>	<b>7,84</b>	<b>19,41</b>	<b>9,63</b>	<b>22,43</b>	<b>17,70</b>	<b>121,57</b>
Educateur spécialisé ou moniteur éduc.	0	2,55	0,5	-	1	-	1,3	0	1	1,56	<b>7,91</b>
Educateur de jeunes enfants	2	-	1,7	-	0	1,32	3	2,7	9,95	6,1	<b>26,77</b>
Puéricultrice	0	-	1	-	0,5	-	-	0	0	-	<b>1,5</b>
Auxiliaire de puériculture / AMP	0	-	1	-	0	-	-	0	0	-	<b>1</b>
Assistant social	0,5	-	1,5	-	2,3	1,5	0,7	0	3,5	0,98	<b>10,98</b>
Enseignant	0	-	0	-	1,56	-	-	0	0	-	<b>1,56</b>
Infirmier	0	-	0	-	0	-	-	0	0	-	<b>0</b>
Autre personnel médical ou MS	0	-	0,1	-	0	-	-	0	0	-	<b>0,1</b>
<b>Sous-total personnel socio-éducatif</b>	<b>2,50</b>	<b>2,55</b>	<b>5,80</b>	<b>0,00</b>	<b>5,36</b>	<b>2,82</b>	<b>5,00</b>	<b>2,70</b>	<b>14,45</b>	<b>8,64</b>	<b>49,82</b>
Secrétaire	1,55	2	3,2	-	4	1,8	4	2,4	5,05	2,4	<b>26,4</b>
Comptable	0,15	-	0,33	-	-	-	0,8	1	1,5	0,55	<b>4,33</b>
Autre personnel administratif	0,2	-	0	-	-	-	-	0,6	0,75	1,18	<b>2,73</b>
Personnel d'entretien	0,5	0,4	0,42	-	0	-	0,69	0,93	0,34	0,49	<b>3,77</b>

Codeur / Interprète	0	-	0	-	0	-	-	0	0	-	0
Autre	0	-	0	-	0	-	-	0	0	-	0
Sous-total personnel services généraux	2,40	2,40	3,95	0,00	4,00	1,80	5,49	4,93	7,64	4,62	37,23
<b>Total</b>	<b>16,49</b>	<b>10,88</b>	<b>26,13</b>	<b>0,00</b>	<b>23,75</b>	<b>13,19</b>	<b>32,65</b>	<b>19,96</b>	<b>51,77</b>	<b>38,19</b>	<b>233,01</b>



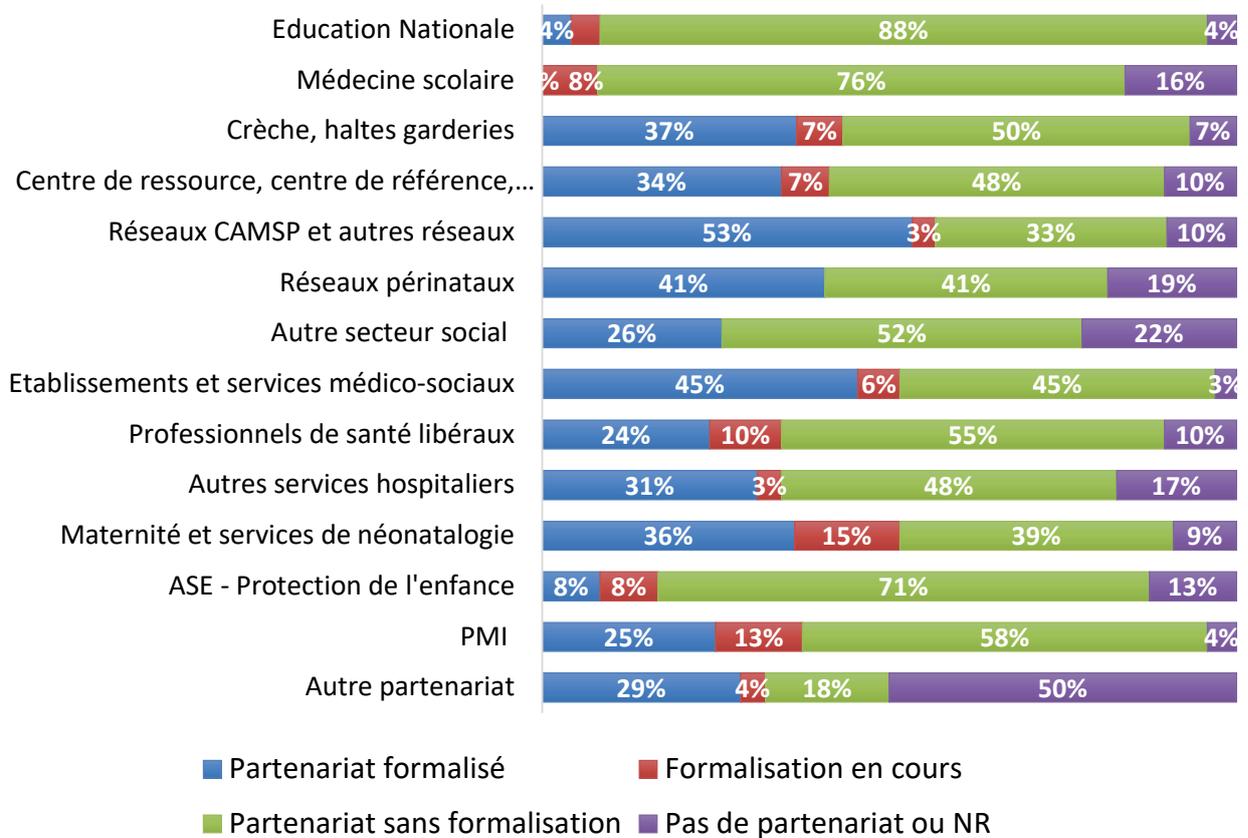
- Taux d'ETP non pourvus (région Grand Est)

Ensemble du Grand Est	Nb d'ETP du compte administratif	Nb d'ETP non pourvus au 31/12	Part d'emploi non pourvus
Directeur (hors médecin directeur technique)	8,74	0,00	0,0%
Médecin directeur technique	8,67	0,00	0,0%
Cadre de santé ou chef de service	6,98	0,10	1,4%
<b>Sous-total personnel d'encadrement</b>	<b>24,39</b>	<b>0,1</b>	<b>0,4%</b>
Pédiatre	5,45	0,40	7,3%
Psychiatre ou pédopsychiatre	2,50	2,40	96,0%
Neurologue ou neuropédiatre	1,43	0,00	0,0%
Médecin ORL	0,01	0,00	0,0%
Médecin de rééducation fonctionnelle	0,38	0,22	57,9%
Ophthalmologue	0,10	0,00	0,0%
Autre médecin	0,38	0,00	0,0%
Psychologue	34,24	0,20	0,6%
Psychomotricien	38,10	2,40	6,3%
Kinésithérapeute	8,74	0,82	9,4%
Orthophoniste	19,18	3,93	20,5%
Orthoptiste	0,48	0,00	0,0%
Ergothérapeute	10,58	0,39	3,7%
<b>Sous-total personnel (para-)médical et psychologue</b>	<b>121,57</b>	<b>10,76</b>	<b>8,9%</b>
Educateur spécialisé ou moniteur éduc.	7,91	0,50	6,3%
Educateur de jeunes enfants	26,77	0,75	2,8%
Puéricultrice	1,50	0,00	0,0%
Auxiliaire de puériculture / AMP	1,00	0,00	0,0%
Assistant social	10,98	0,20	1,8%
Enseignant	1,56	0,00	0,0%
Infirmier	0,00	0,00	
Autre personnel médical ou MS	0,10	0,04	40,0%
<b>Sous-total personnel socio-éducatif</b>	<b>49,82</b>	<b>1,49</b>	<b>3,0%</b>
Secrétaire	26,40	0,09	0,3%
Comptable	4,33	0,00	0,0%
Autre personnel administratif	2,73	0,00	0,0%
Personnel d'entretien	3,77	0,00	0,0%
Codeur / Interprète	0,00	0,00	
Autre	0,00	0,00	
<b>Sous-total personnel services généraux</b>	<b>37,23</b>	<b>0,09</b>	<b>0,2%</b>
<b>Total</b>	<b>233,01</b>	<b>12,44</b>	<b>5,3%</b>

Pour les psychiatres ou pédopsychiatre ainsi que les médecins de rééducation fonctionnelle, les taux d'ETP non pourvus affichent respectivement de 96 % et 57,9 %.

## 2. Partenariat

### - Etat des partenariats mis en œuvre par les CAMSP



Le partenariat des CAMSP est très développé, mais il est le plus souvent non formalisé, notamment avec l'Education nationale où 88 % des CAMSP déclarent avoir un partenariat non formalisé avec ce dernier ou encore avec la médecine scolaire (76 %), l'ASE-Protection de l'enfance (71 %), la PMI (58 %), les crèches, haltes garderies (50 %).

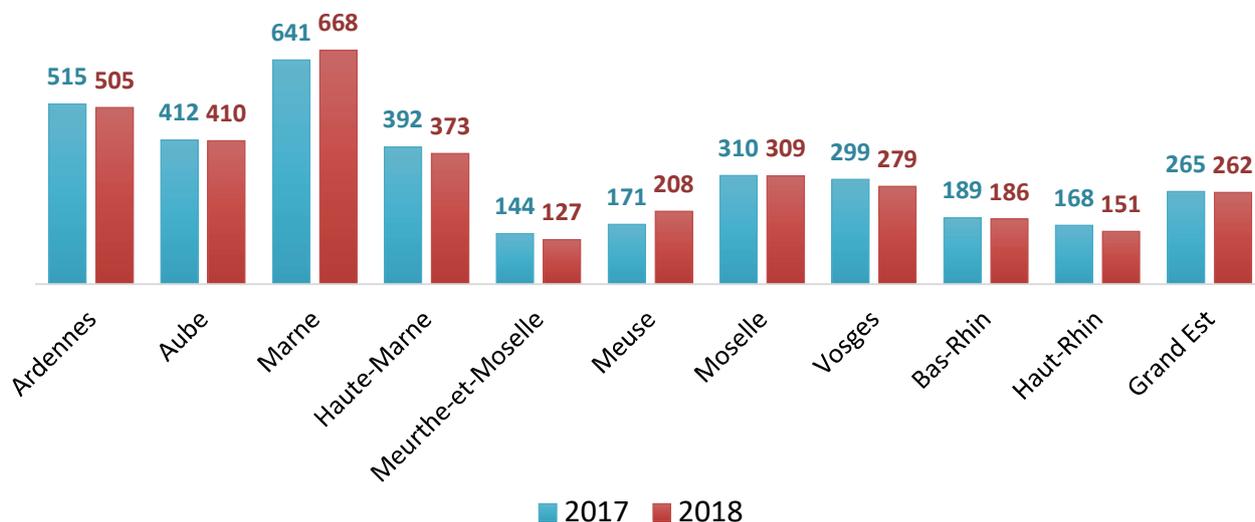
C'est avec les réseaux CAMSP et autres réseaux (53 %), les ESMS (45 %) les réseaux périnataux (41 %), avec les crèches, haltes garderies (37 %) et les maternités et services néonatalogie (36 %) que le partenariat est le plus formalisé.

## Partie G – Evolution entre 2017/2018

L'ensemble des CAMSP de la région Grand Est ont rempli les rapports d'activité portant sur l'année 2017 et 2018.

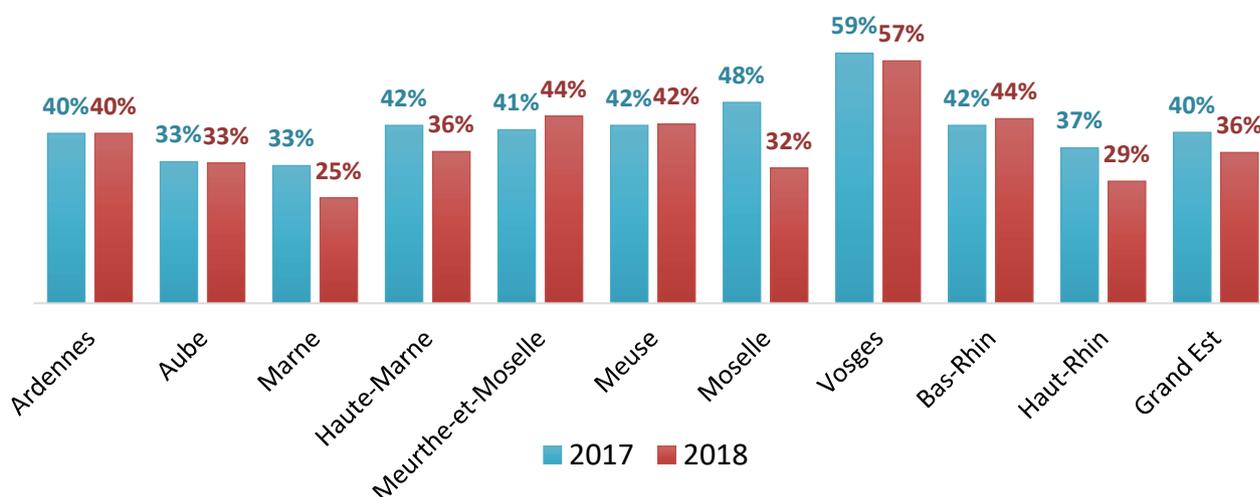
### 1. Enfants de la file active

- Nombre moyen d'enfants de la file active par CAMSP



Au total, 6 282 enfants ont été accueillis dans un CAMSP au cours de l'année 2018 (6 368 enfants en 2017), soit en moyenne 262 enfants par CAMSP contre une moyenne de 265 enfants par CAMSP en 2017. Entre 2017 et 2018, ce nombre moyen varie plus ou moins selon les départements.

- Enfants de la file active vus pour la 1<sup>ère</sup> fois



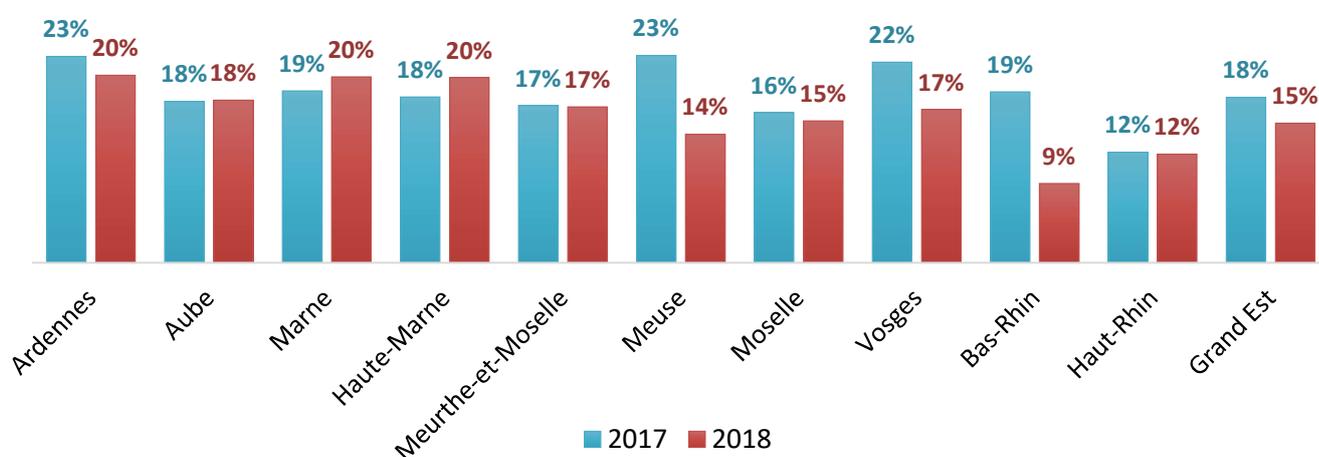
La part d'enfants de la file active vus pour la 1<sup>ère</sup> fois dans le Grand Est est significativement différent entre 2017 et 2018, respectivement 40 % et 36 %. Néanmoins, cette différence n'est pas effective dans tous les départements de la région, notamment dans les Ardennes ou encore dans l'Aube et la Meuse où le taux est identique. En Moselle, dans la Marne et dans le Haut-Rhin, on observe un écart de, respectivement, 16 points et 8 points entre 2017 et 2018.

- Enfants de la file active ayant bénéficié uniquement de contact

	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne	Meurthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Vosges	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Grand Est
2017	17%	31%	51%	21%	21%	8%	15%	9%	36%	35%	29%
2018	12%	28%	54%	20%	14%	6%	15%	15%	30%	33%	27%

Au niveau de la région, il n’y a pas de différence significative entre 2017 et 2018 concernant la part d’enfants ayant bénéficiant uniquement de contacts pré ou post CAMSP ou de prévention/dépistage/suivi-surveillance. Cependant, dans les Ardennes, en Meurthe-et-Moselle et dans le Bas-Rhin, la part est significativement plus élevée en 2017. A noter que dans les Vosges, la part est significativement plus élevée en 2018.

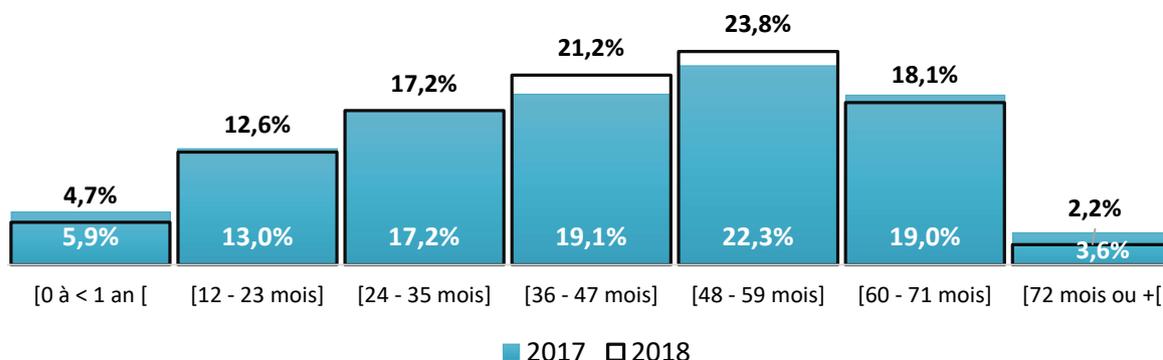
- Taux d’absentéisme



En 2018, les CAMSP de la région Grand Est ont réalisé, en moyenne, 22 interventions par enfant de la file active, contre 23 en 2017. Le taux d’absentéisme est significativement différent entre 2017 et 2018, respectivement de 18 % et 15 % pour la région Grand Est. On note également dans certains départements, une différence significative, notamment dans le Bas-Rhin, en Meuse et dans les Vosges où l’on observe un taux d’absentéisme plus bas en 2018 qu’en 2017.

## 2. Enfants présents au 31 décembre

En 2018, parmi les enfants accueillis au CAMSP au mois de décembre, 38 % sont des filles et 62 % des garçons, soit une proportion quasi similaire à la population étudiée un an auparavant.



La répartition des enfants selon l'âge en décembre est relativement identique à celle de 2017. La part des [3-4 ans[ et des [4-5 ans[ représente 21 % et 24 % de l'effectif, soit 2 points de plus qu'en 2017.

### - Enfants présents avec un dossier MDPH ouvert

	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne	Meurthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Vosges	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Grand Est
2017	29%	24%	8%	19%	44%	18%	37%	18%	40%	38%	26%
2018	31%	19%	6%	21%	33%	11%	38%	17%	51%	36%	24%

Au niveau du Grand Est, il n'y a pas de différence significative entre 2017 et 2018 concernant la part d'enfants (présents au 31 décembre) avec un dossier MDPH ouvert. Cependant, la part est significativement différente dans la Marne, Meurthe-et-Moselle, Meuse et dans le Bas-Rhin.

### - Enfants présents bénéficiant d'une mesure de protection

	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne	Meurthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Vosges	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Grand Est
2017	13%	7%	4%	9%	13%	14%	10%	14%	13%	9%	9%
2018	14%	8%	3%	9%	13%	16%	18%	14%	11%	10%	9%

Concernant les enfants présents bénéficiant d'une mesure de protection (accompagnement social ou protection juridique, dont mesure AEMO et placement ASE) il n'y a pas de différence significative entre les deux années. Toutefois, en Moselle, on observe une différence significative de 8 points en plus en 2018 par rapport à 2017.

### - Enfants présents en attente d'une place dans une autre structure

	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne	Meurthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Vosges	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Grand Est
2017	5%	13%	0%	-	9%	10%	16%	3%	17%	21%	13%
2018	5%	8%	3%	0%	9%	12%	25%	4%	7%	20%	8%

En 2018, 8 % des enfants présents dans les CAMSP de la région sont en attente d'une place dans une autre structure (sanitaire ou médico-sociale), contre 13 % en 2017, soit un écart significatif de 5 points. Dans les départements de l'Aube, de la Marne, de Moselle et du Bas-Rhin, les parts des enfants en attente d'une place dans une autre structure sont significativement différentes entre les deux années.

- Enfants en suivi thérapeutique au 31 décembre

	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne	Meurthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Vosges	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Grand Est
2017	62%	61%	34%	51%	45%	37%	71%	63%	62%	45%	51%
2018	62%	51%	36%	55%	51%	57%	69%	66%	62%	56%	53%

Dans la région Grand Est, il n'y a pas de différence significative entre la part des enfants en suivi thérapeutique au 31 décembre 2017 et 2018. Néanmoins, en 2018, dans les CAMSP de l'Aube, cette part perd 10 points par rapport à 2017 et dans les départements meusiens et haut-rhinois, cette part gagne près de 10 points. Dans les autres départements, la part des enfants en suivi thérapeutique reste similaire d'une année à l'autre.

- Enfants en suivi thérapeutique au 31 décembre : déficience principale et pathologies principales (CIM 10)

Au 31 décembre 2017, les CAMSP ont déclaré que 25 % des enfants en suivi thérapeutique avaient pour déficience principale, une déficience du psychisme et 2 % un polyhandicap, contre respectivement en 2018, 26 % et 3 %. Les déclarations ne sont pas significativement différentes d'une année à l'autre concernant ces déficiences principales.

En 2018, les CAMSP ont déclaré que 7 % des enfants en suivi thérapeutique présentaient un autisme et/ou d'autres TED, contre 9 % en 2017.

### 3. Enfants sortis au cours de l'année

- Fin de prise en charge concertée

En 2017 et en 2018, 83 % des sorties correspondent à une fin de prise en charge concertée. Toutefois des différences sont visibles entre les années, notamment dans le département marnais, vosgien et haut-rhinois.

	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne	Meurthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Vosges	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Grand Est
2017	77%	74%	76%	91%	86%	89%	92%	92%	90%	65%	83%
2018	77%	80%	69%	84%	92%	87%	85%	81%	90%	88%	83%

Au niveau de la région, les parcours envisagés après les fins de prises en charge concertées sont très similaires d'une année à une autre :

Pour 2 enfants sur 10, il n'y a pas de nécessité de suivi médico-social. Pour un quart des enfants, une prise en charge par le secteur sanitaire est envisagée. Pour 15 % des enfants, il est prévu un suivi thérapeutique.